



BILLOM
Communauté

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Organisation | 2 |
| Conseil communautaire | 3 |
| Organisation | 5 |
| Ressources humaines | 7 |
| Finances et fiscalité | 9 |
| Nouveau siège communautaire | 11 |
| | |
| Environnement | 12 |
| Rivières | 13 |
| Transitions | 15 |
| Espaces naturels sensibles | 17 |
| | |
| Culture | 20 |
| Saison culturelle | 21 |
| Réseau de lecture publique | 23 |
| École de musique | 25 |
| | |
| Enfance jeunesse | 28 |
| Les Pitchouns | 29 |
| Relais petite enfance | 31 |
| Coordination Enfance et jeunesse | 33 |
| | |
| Tourisme patrimoine | 36 |
| Pays d'art et d'histoire | 37 |
| Tourisme | 39 |
| | |
| Aménagement développement | 42 |
| Habitat | 43 |
| Urbanisme | 45 |
| Économie | 47 |
| Mobilités | 49 |
| | |
| Équipement sportif : le centre aquatique | 52 |
| | |
| Social | 56 |
| Santé | 57 |
| Gens du voyage | 59 |
| | |
| Communication | 60 |
| | |
| Annexes | 62 |

ORGANISATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE



GÉRARD GUILLAUME
Président
Maire de Montmorin

À l'issue des élections municipales, l'assemblée a été installée le 15 juillet 2020 à Billom, renouvelée à 55 % (30 élus sont pour la première fois conseillers communautaires).

100 % des suppléants sont nouvellement élus.

Quant à la parité : 47 % des titulaires sont des femmes (au niveau national le taux est de 35,8%) et 27 % pour les suppléantes.

10 communes ont pour maire une femme (40%).

13 vice-président(e)s

55 conseiller(e)s titulaires

15 conseiller(e)s suppléant(e)s



JEAN-MICHEL CHARLAT
Maire de Billom
1^{er} Vice-Président
Gens du voyage, social et santé



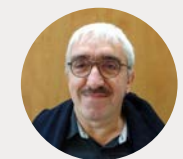
NATHALIE SESSA
Maire de St-Dier-d'Auvergne
2^{ème} Vice-Présidente
Ressources humaines



NATHALIE MARIN
Adjointe à Billom
6^{ème} Vice-Présidente
Petite enfance et jeunesse



MAURICE DESCHAMPS
Maire de Chauriat
10^{ème} Vice-Président
Communication



BRUNO BISSON,
Beauregard-l'Évêque



PATRICIA FAFOURNOUX,
Beauregard-l'Évêque



JÉRÔME PIREYRE
Maire de Neuville
3^{ème} Vice-Président
Urbanisme



JEAN-PIERRE BUCHE
Maire de Pérignat-ès-Allier
7^{ème} Vice-Président
Mobilités



JEAN-JACQUES CAVALIÈRE
Maire de Vertaizon
11^{ème} Vice-Président
Économie



CÉLINE AUGER,
Billom



PATRICIA BUSSIÈRE
Maire de Beauregard-l'Évêque
4^{ème} Vice-Présidente
Culture



KARINE JONCOUX
Maire de St-Jean-des-Ollières
8^{ème} Vice-Présidente
Transition énergétique



DANIEL SALLES
Maire d'Égliseneuve-près-Billom
12^{ème} Vice-Président
Environnement



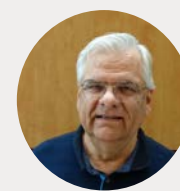
PIERRICK BELLAT,
Billom



DOMINIQUE VAURIS
Maire de St-Julien-de-Coppel
5^{ème} Vice-Président
Finances et fiscalité



BRUNO VALLADIER
Maire de Fayet-le-Château
9^{ème} Vice-Président
Habitat



JEAN DELAUGERRE
Maire de Mur-sur-Allier
13^{ème} Vice-Président
Tourisme et patrimoine



JEAN-PASCAL BLACHE,
Billom



SYLVIE DUCATTEAU,
Billom



NICOLE NENOT,
Chauriat



JEAN-MARC LAVIGNE,
Mur-sur-Allier

PATRICK CHAVAROT,
Saint-Julien-de-Coppel



DANIEL DUMAS,
Billom



NADÈGE TOURNEBIZE,
Egliseneuve-près-Billom



RENÉ LEMERLE,
Mur-sur-Allier



MYRIAM BLANZAT-LERNOULD,
Saint-Julien-de-Coppel



DENIS MAUTRET,
Billom



MARIE-FRANÇOISE CHOFFRUT,
Espirat



LOUIS PEREIRA,
Mur-sur-Allier



HUBERT CHEMINAT,
Maire de Trézioux



KARELLE TREVIS,
Billom

JEAN-MICHEL TRAVERS,
Maire d'Estandeuil



DANIELLE RANCY,
Mur-sur-Allier



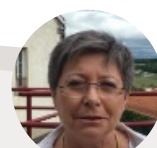
FRANÇOISE BERNARD,
Maire de Vassel



LYDIE GARINO,
Maire de Bongheat



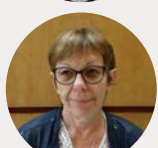
NATHALIE VACHIAS,
Maire de Glaine-Montaigut



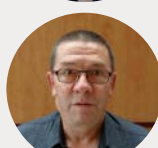
MARTINE VAQUIER,
Mur-sur-Allier



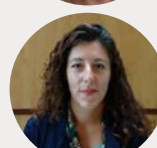
ROBERT BODEVIN,
Vertaizon



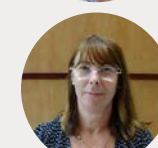
SUZANNE DELARBRE,
Maire de Bouzel



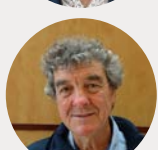
JEAN-CLAUDE BATISSON,
Maire d'Isserteaux



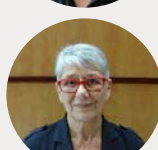
FANNY BLANC,
Pérignat-ès-Allier



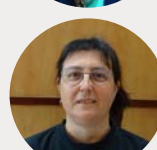
NATHALIE DOS SANTOS,
Vertaizon



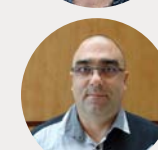
DANIEL RAVOUX,
Bouzel



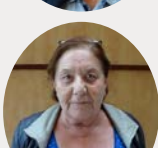
CHRISTIANE TAILLANDIER,
Maire de Mauzun



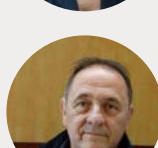
VIRGINIE VINATIER,
Pérignat-ès-Allier



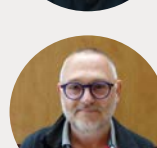
CYRIL GONZALEZ,
Vertaizon



BERNADETTE DUTHEIL,
Maire de Chas



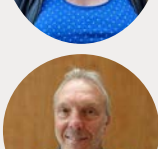
ERIC PIREYRE,
Montmorin



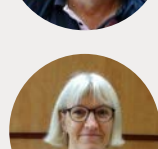
JANICK DERRIEN,
Maire de Reignat



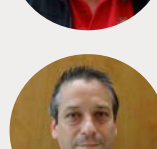
AMALIA QUINTON,
Vertaizon



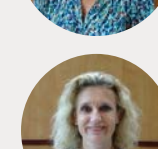
GUY MAILLARD,
Chauriat



FLORENCE JOUVE,
Mur-sur-Allier



EMERIC DECOMBE,
Maire de St-Bonnet-
lès-Allier



CATHERINE SOU-AH-Y,
Vertaizon

ORGANISATION

Interventions lors des conseils

- **Le 24 janvier** de Christophe Jean-Petit directeur de Ciné Parc
 - **Le 21 février** de Aude Lenoir et Sébastien Brunet de l'Aduhme pour Solaire Dômes.
 - **Le 28 mars** de Véronique-Laurence Martin, référente territoriale 63 et 15 pour l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle.
 - **Le 02 mai** de Corinne Mondin (Présidente), Benoit Barrès (Directeur) et Muriel Papillon (manager de destination) de la Maison du tourisme.
 - **Le 26 septembre** de Catherine Guilbert d'Assembliia pour le CRAC 2021 de la ZAC des Littes.
 - **Le 24 octobre** de Gaël Le Boudouil (coordonnateur territorial) de l'antenne Maison Sport Santé.
 - **Le 28 novembre** de Sébastien Contamine et Aude Lenoir de l'Aduhme concernant le plan de sobriété.
- À noter qu'une réunion spécifique du bureau a eu lieu le 27 juin pour rencontrer M. Sauvade, vice-président du Conseil départemental autour de la feuille de route numérique du département.
- Le Conseil communautaire du 04 juillet a validé la proposition d'impliquer les maires non membres du bureau dans la vie de cette dernière, en les invitant à participer au bureau par groupe de 4, au dernier trimestre. C'est comme cela que Christiane TAILLANDIER (maire de Mauzun), Suzanne DELARBRE (maire de Bouzel) et Lydie GARINO (maire de Bongheat) ont participé au bureau du 12 septembre, et que Bernadette DUTHEIL (maire de Chas), Nicolas JAFFEUX (adjoint à Vassel) et Frédéric POYET (adjoint à Estandeuil) ont participé au bureau du 07 novembre.

1 Conférence des maires

Le 14 novembre sur le **ZAN** (zéro artificialisation nette), avec le Président des maires ruraux, Sébastien Gouttebel, et le sénateur, Jean-Marc Boyer.



Motion

L'assemblée du 19 décembre a décidé de soutenir la motion portée par l'AMF concernant la situation actuelle au regard, notamment, de l'inflation, du point d'indice, du coût de l'énergie... et qui sollicite le gouvernement pour :

- **créer un bouclier énergétique d'urgence**,
- permettre aux collectivités de sortir, sans pénalités financières, **des nouveaux contrats de fourniture d'énergie** lorsqu'elles ont dû signer à des conditions tarifaires très défavorables,
- donner aux collectivités qui le souhaitent la possibilité de **revenir aux tarifs réglementés de vente**.

Modification des statuts

Le 26 septembre, le Conseil communautaire a entériné différentes modifications statutaires (validées par arrêté préfectoral à l'issue du vote des communes, le 09 décembre 2022) : le **nouveau siège social de Billom Communauté**, et divers ajustements nécessaires suite à l'évolution des compétences. La notion d'intérêt communautaire a également été ajustée.

Retrouvez en annexe l'article 2 des statuts (les compétences), **CF page 63**.

11
réunions du conseil
communautaire

10
réunions de
bureau

58%
des élus présents
aux conseils

87%
des élus présents
aux bureaux

91
délibérations

Intercommunalités de France

Gérard GUILLAUME, Jérôme PIREYRE, Nicole MAJEUNE et Stéphanie VERGNIAUD ont participé aux rencontres annuelles à Bordeaux du 05 au 07 octobre.

Procédures contractuelles

Le Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Ecologique

Toutes les communes ont été sollicitées pour faire remonter leurs **projets DETR et DSIL** déposés à la Préfecture pour 2022. Après un premier COTECH entre les services de l'État, Nicole Majeune et Stéphanie Vergniaud, pour analyser chaque demande, les communes ont pu compléter leur dossier et ont été orientées vers des co-financeurs potentiels.

Les élus ont refusé de prioriser, au niveau de l'intercommunalité, les actions communales comme demandé par le Secrétaire général de la Préfecture.

Un premier comité de pilotage a eu lieu en juin, à Billom, au cours duquel Bouzel et Billom Co ont présenté un projet où elles se sont engagées pour la transition écologique (école et centre aquatique). De plus, la DDT et la Banque des territoires ont également fait part des soutiens qu'elles peuvent apporter aux collectivités dans de l'ingénierie et le financement des projets.

Le CRTE devient le **CRRTE** (avec un R pour « ruralité ») pour matérialiser une ambition pour les zones rurales, en mutation profonde, qui doivent mobiliser les publics en réponse à l'évolution des attentes de leurs habitants, de leurs conditions de vie et afin de mieux lutter contre les disparités.

Petite Ville de Demain - Billom

Le Président et la Directrice générale adjointe ont participé au 2^{ème} COPIL au cours duquel était présenté l'état d'avancement du **projet de revitalisation du territoire** qui doit être signé début 2023 et qui devra déboucher sur un programme d'actions autour des grandes thématiques suivantes : la lutte contre la vacance, l'attractivité commerciale, l'habitat inclusif, le renouvellement urbain et la nature en ville.

Le Contrat région

En septembre 2022, la Région est venue présenter son nouveau Contrat région en lieu et place du **Contrat Ambition Région** avec l'objectif de s'adresser principalement aux communes. Il a été demandé à ces dernières de faire remonter **deux projets** chacune (Billom Co a fait de même) qui seraient examinés, *in fine*, par le Président de la région pour des arbitrages.

C'est une enveloppe de **1 233 000 €** qui a été allouée pour 4 ans, contre le même montant sur 3 ans pour le précédent programme. La décision finale est attendue au 1^{er} trimestre 2023.

Programmes LEADER

La Région a décidé que les nouveaux programmes Leader 2023-2027 devraient être portés par un seul GAL (Groupement d'Action Locale) par département, soit 12 pour AURA, contre 6 existants sur le Puy-de-Dôme sur la période 2014-2020. Les territoires se sont donc organisés pour déposer une seule candidature à l'échelle du Puy-de-Dôme, à l'échéance du 31 décembre, autour d'une stratégie de coopération, d'innovation et d'intelligence territoriale.

C'est donc sous le nom d'**OSMOSE+** que les acteurs ont articulé leur projet autour de 3 grands objectifs stratégiques :

- **Renforcer l'attractivité** du territoire en consolidant son maillage et sa promotion autour d'une offre globale de services adaptée aux populations.
- Agir pour engager la **relocalisation de l'économie** par l'accompagnement des entreprises et des filières.
- Préparer l'avenir du territoire en **accompagnant les transitions**.

La grande différence sera le montant de l'enveloppe allouée puisque sur le programme précédent 2014-2020 l'ex Auvergne a bénéficié de 64 millions d'euros, somme qui sera de **74,3 millions d'euros** à l'échelle des 12 départements AURA pour 2023-2027.

La décision finale de la Région relative à la stratégie et à l'enveloppe financière allouée est attendue en 2023.

MUTUALISATION

• Achat de papeteries et de fournitures administratives et scolaires

Titulaire : Bureau Service

Signé le 18/01/2022 pour 1 an (renouvelable 3 fois)

Fin le 31/12/2025

Membres : Billom Communauté, Beauregard-l'évêque, Billom, Bouzel, Estandeuil, Montmorin, St-Dier-d'Auvergne, St-Jean-des-Ollières, St-Julien-de-Coppel, Vassel, SICER, SIGEP et SIBOVA

• Assistance à la définition, la passation et au suivi du marché d'exploitation d'installations techniques du territoire

Titulaire : SF2E

Fin au 30/09/2021 reportée au 31/12/2023 par avenant

Membres : Billom Communauté, Billom, Chauriat, Pérignat, St-Julien-de-Coppel, Vertaizon et SIMI

• Exploitation d'installations techniques du territoire de Billom Co

Titulaire : Dalkia

Fin au 31/12/2027

Membres : Billom Communauté, Billom, Chauriat, Pérignat, St-Julien-de-Coppel, Vertaizon et SIMI

• Sécurité incendie

Titulaires : ESI, Désautel et Chubb France

Fin au 02/06/2023

Membres : Billom Communauté, Billom, Fayet-le-Château, Montmorin, Pérignat-ès-Allier et St-Julien-de-Coppel.

• Installation de panneaux photovoltaïques - Solaire Dôme

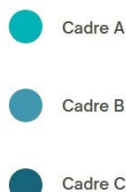
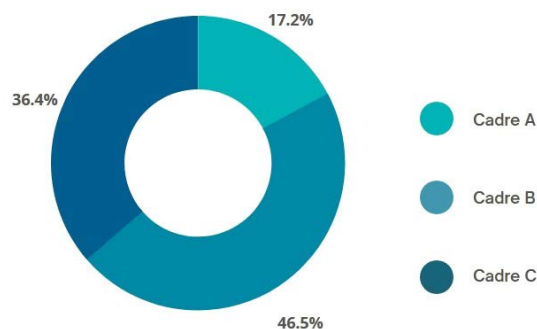
Titulaire : recrutement en cours

Fin en 2026 au plus tard

Membres : Billom Communauté, toutes les communes sauf Chauriat et Espirat

Nouveauté 2022 : L'opération déployée par l'Aduhme a pour ambition de réaliser des analyses d'opportunité solaire photovoltaïque sur la totalité des bâtiments publics propriétés des communes et EPCI du Puy-de-Dôme.

RESSOURCES HUMAINES



73 Agents
soit **52 ETP** dont
35 titulaires



organigramme
en annexe
(CF page 65)

Mouvement des effectifs

En 2022, **28 agents** ont bénéficié d'un avancement d'échelon à la durée unique, **10** d'avancement de grade, **1** agent assistant de conservation a demandé sa mutation suite à son détachement, **1 démission** d'un assistant de conservation en disponibilité, **1** agent stagiairisé en catégorie C (adjoint administratif) et **1** parti en retraite au 30 juin. Également au 31 décembre, **3 agents** sont à temps partiel de droit et 4 pour convenances personnelles.

CENTRE DE GESTION

Les conventions avec le centre de gestion ont été reconduites pour l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire (60 € par heure et par intervention), au Pôle Santé au travail (7 140 €) et au service Retraites (675 €).

COMPTE EPARGNE TEMPS

L'assemblée du 13 mai 2019 a instauré la création du Compte Epargne Temps (CET) avec **60 jours** maximum par agent. 27 agents l'ont incrémenté pour 2022, pour un total de 59 jours.

Temps de travail

En juillet, le règlement intérieur a été modifié en vue de se conformer à la loi de 2019 relative aux **1 607 h** : les deux journées du Président sont supprimées.

Instances paritaires

Le Comité Technique et le CHSCT se sont réunis le 15 juin. Le Conseil communautaire a délibéré, le 30 mai, pour la mise en place de la fusion du Comité Technique et le CHSCT, une réunion de concertation avec les syndicats a eu lieu préalablement le 11 avril 2022. Des élections professionnelles nationales ont été organisées en décembre pour élire les nouveaux membres du Comité Social Territorial.

Kilomètres

24 100 km parcourus par les agents pour l'exercice de leurs missions avec leur véhicule personnel. Ils ont également parcourus 12 880 km avec les véhicules de service mis à leur disposition.



36 980 kilomètres
parcourus

Absentéisme

- **973** jours d'arrêt de travail en "maladie ordinaire" dont **213** jours « covid »
- **181** jours en congé de longue durée
- **150** jours de congé longue maladie
- **237** jours de maternité
- **295** jours d'accident de service
- Un ratio d'absentéisme légèrement en hausse : **13,33** jours par agent contre 11,33 jour par agent en 2021.
- **108,5** jours de congés spéciaux ont été accordés par le Président dont 44,5 « enfant malade » (19 agents) et 52 jours « covid » (8 agents).



1 944 jours
d'absence
(contre **2 185** en 2021)

Santé au travail

Démarche A3P : **CF page 59.**

Dans les services



124 contrats établis

Ecole de musique

22 professeurs (hors direction)
8,18 équivalent temps plein
78 heures de remplacements (2 agents)

Centre aquatique

1 agent mis à disposition à la mairie de Billom (sport dans les écoles élémentaires)
5 agents en remplacement des maitres-nageurs et agents entretien
613 heures de remplacements
15 569 heures rémunérées en heures complémentaires pour pallier les absences du personnel de l'accueil

Multi-accueil

3 agents reclassés catégorie B
11 agents en remplacement
6 104 heures de remplacements

Siège communautaire

3 agents en remplacement
2 537 heures de remplacement
Le pôle administratif / RH / comptabilité a été renforcé, il est désormais composé de 2,8 ETP.

Service civique

Au service Culture, une personne a été recrutée en service civique pour une durée de 6 mois, en **soutien aux actions et manifestations programmées dans les domaines de l'action culturelle et éducation artistique.**

Stages

Billom Communauté a accueilli **12 jeunes** en stage : 7 aux Pitchouns, 1 au centre aquatique, 2 au service jeunesse et 2 au siège (services Économie & Rivières).

Formations

Le développement des formations en distanciel est à noter. Le coût total des actions de formation s'élève à **12 024 €** dont les interventions coaching aux Pitchouns (9 747 €) et la formation pour l'apprenti (1 086 €).

Au bénéfice des agents

La CC participe :

- Depuis le 1/01/14, à la **prévoyance** à hauteur de **10 € par mois et par agent** (proratisé au temps de travail), soit **3 019,58 €** en 2022 (29 agents concernés).
- Depuis le 1/01/18, à la **santé**, à hauteur de **10 € par mois et agent**, soit **1 480 €** en 2022 (15 agents).

Les **prestations d'action sociale** sont des dépenses obligatoires. Aussi, Billom Co adhère :

- Depuis le 01/01/2004, au **CNAS** (Comité National d'Action Sociale) ; la cotisation annuelle s'élève à **15 668 €** (13 833 € en 2021). **51 agents** ont bénéficié des prestations sous forme d'aides (rentrée scolaire, Noël des enfants...) pour un montant de **22 118 €** (contre 13 923 € en 2021).

La mise en place du télétravail avec une journée par semaine, pour les agents dont les activités le permettent, a été décidé par la délibération de janvier 2021. Cela a permis l'approbation d'une charte définissant les modalités de mise en œuvre avec obligations de l'employeur et du télétravailleur : **7 agents** inscrits en télétravail régulier et **14 en ponctuel**. **425 jours** ont été télétravaillés en 2022. Une indemnité de **2,50 € par jour télétravaillé** a été versée, soit **1 062,50 €**.

La mise en place du forfait « **Mobilités durables** » d'un montant maximum de **200 € annuel** pour tout agent qui viendrait sur son lieu de travail avec un vélo mécanique ou à assistance électrique, ou en tant que conducteur ou passager en covoiturage au moins 100 jours par an. **2 agents** en ont bénéficié en 2022 (versé en 2023), ils viennent en vélo.



75 jours de formation



FINANCES ET FISCALITE

La commission finances s'est réunie à trois reprises en 2022 (mars et septembre). Le conseil communautaire a validé le budget primitif le 28 mars.

1 253 316 €
d'attributions de compensation

La CLECT de décembre 2021 a étudié la prise en compte, dans les AC, des modifications ou révisions des documents d'urbanisme. Seule la somme de **4 150 €** a été retenue pour Billom correspondant à un avenant au marché de l'architecte (dossier PVAP). La CC a ainsi reversé aux communes 1 253 316 € en 2022. La CLECT de 2022 a préparé les AC pour 2023, ces dernières ne comporteront plus de charges liées aux documents d'urbanisme.

750 346 €
de fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales

Mécanisme de péréquation horizontale, le FPIC consiste à prélever une fraction des ressources fiscales des collectivités les plus aisées (au niveau national) pour la reverser à des collectivités moins favorisées. Le montant de l'enveloppe attribuée au bloc local s'élève à 750 346 € (+ 10 401 € par rapport à 2021). Il a été décidé de figer la somme attribuée à la CC (**soit 292 865 €**) et de répartir le reste de l'enveloppe, soit **457 481 €**, entre les communes en fonction du seul critère de potentiel financier (proposition du groupe de travail spécifique issu de la commission finances qui a souhaité modifier les critères de répartition habituellement utilisés).

M57

L'instruction M57, qui est la plus récente, la plus avancée en termes d'exigences comptables et la plus complète, résulte d'une concertation étroite intervenue entre la Direction générale des collectivités locales (DGCL), la Direction générale des finances publiques (DGFIP), les associations d'élus et les acteurs locaux. Destinée à être généralisée, la M57 deviendra **le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales** d'ici au 1^{er} janvier 2024. Par délibération n° 30 du 02 mai 2022, le Conseil communautaire a adopté la mise en place de cette nomenclature comptable et budgétaire à compter du 1^{er} janvier 2023, et a décidé de s'engager dans l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en 2024 pour les comptes 2023.

Les avantages de la M57 : simplification des plans de compte, fongibilité des crédits, vision patrimoniale améliorée.

Cela a entraîné :

- Un important travail de **mise à jour de l'inventaire** (sortie de biens de l'actif notamment).
- Une préparation du **règlement budgétaire et financier** (obligatoire), voté en avril 2023.
- **Une adaptation du logiciel comptable** (588 € TTC),
- Une délibération sur les **durées d'amortissement** prise en décembre.

Le CFU se substituera au compte administratif et au compte de gestion, il vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes, simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Pacte fiscal et fiscalité

Le 26 septembre, l'assemblée a pris la décision de principe de lancer un pacte fiscal et financier, **un outil de gestion du territoire**. Dans un contexte de raréfaction de la ressource publique, il vise à mieux connaître son territoire du point de vue financier et fiscal et d'en analyser les capacités budgétaires pour réaliser des projets du bloc communal constitué des communes et de l'EPCI.

10 844 337 €
de recettes de fonctionnement

10 025 303 €
de dépenses de fonctionnement

1 898
mandats de dépenses et **1 776**
titres de recettes

5
décisions
modificatives aux budgets

Suppression des régies

En 2021, les régies de recettes de **l'école de musique et des Pitchouns** ont été supprimées (suite au décret de 2018 obligeant les collectivités à proposer un service de paiement en ligne, et suite à la signature de la convention Pay Fip).

Ce qui explique (depuis septembre 2021) l'augmentation du nombre de titres de recettes émis par le service comptabilité (1314 en 2021).

1 578 770 €
de recettes
d'investissement

1 080 074 €
de dépenses
d'investissement

279 492 €
de subventions versées
(CF annexes)

1
budget annexe pour
le PAE de l'Angaud

Données issues du compte administratif (CA) 2022, validé le 03 mars 2023

| Intitulé de la fonction | Dépenses Fonctionnement DF | Recettes Fonctionnement RF | « coût » du service (DF-RF) | Dépenses Investissement DI | Recettes Investissement RI |
|--|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Op. non ventilables (AC, FNGIR, recettes fiscales, dotations Etat, emprunt...) | 2 479 369,69 | 5 741 542,50 | | 185 754,81 | 563 593,45 |
| Administration gen. De la collectivité | 758 891,49 | 57 549,49 | 701 342,00 | 523 481,81 | 388 908,56 |
| Assemblée locale | 196 617,38 | | 196 617,38 | | |
| Ecole de musique | 392 697,46 | 135 584,99 | 257 112,47 | 12 141,37 | 5 097,12 |
| Réseau de bibliothèques | 89 380,39 | 3 300,00 | 86 080,39 | 25 800,99 | 29 933,07 |
| Action culturelle | 108 349,85 | 39 261,80 | 69 088,05 | 228,35 | 479,16 |
| Centre aquatique | 795 143,25 | 298 937,16 | 496 206,09 | 852 235,06 | 534 089,83 |
| Coordination enfance jeunesse | 126 183,82 | 90 633,19 | 35 550,63 | 9 330,64 | 11 293,39 |
| Social Insertion | 38 450,00 | | 38 450,00 | | |
| Gens du voyage | 90 633,90 | 59 841,41 | 30 792,49 | 32 622,35 | 3 005,79 |
| Relais Petite Enfance | 161 054,83 | 141 294,22 | 19 760,61 | 2 357,74 | 2 642,74 |
| les Multi accueil | 726 727,31 | 414 232,43 | 312 494,88 | 20 245,36 | 45 549,56 |
| Habitat | 102 081,81 | 99 622,00 | 2 459,81 | | |
| Transports | 56 589,02 | | 56 589,02 | | |
| Collecte et traitement des ordures ménagers | 3 116 632,00 | 3 182 227,00 | -65 595,00 | | |
| Urbanisme / ADS (à partir de 2023) | 71 628,03 | 4 500,00 | 67 128,03 | 23 102,60 | 39 911,50 |
| Voirie | 6 247,56 | | 6 247,56 | 6 353,90 | 1 013,77 |
| Rivières/ANC rehab./ADS / Plan climat / schema cyclable | 204 691,36 | 271 891,40 | -67 200,04 | | |
| Contrat Jauron Litroux | 146 956,63 | 191 704,48 | -44 747,85 | | 472,24 |
| Espace Naturel Sensible Puy de Mur | 47 288,62 | 860,00 | 46 428,62 | 1 256,69 | 1 659,44 |
| Interventions économiques | 65 715,41 | 12 769,44 | 52 945,97 | 14 515,32 | 14 515,32 |
| Locaux commerciaux | 9 506,57 | 58 236,43 | -48 729,86 | | |



FISCALITE

LA TAXE GEMAPI

Cette taxe a été instituée en 2019 mais il est décidé de laisser le montant à zéro, en attente du besoin de financement des dépenses liées aux contrats territoriaux.

En septembre 2022 la commission finances a proposé que lors du vote du budget 2023 un produit de **72 000 €** soit inscrit pour tenir compte du démarrage des travaux du contrat Litroux-Jauron. Cette proposition ne sera, au final, pas confirmée lors du vote du budget primitif en 2023.

LA TAXE DE SÉJOUR

Taux : 2 %

Les montants votés en 2018 restent inchangés en 2022, soit 2 % pour les hébergements non classés ou en cours, et de **0,20 € à 0,85 € par personne et par nuitée** selon le classement pour les autres logements.

Au compte administratif 2022, le produit de taxe représente **16 174,67 €**. Il tient compte du reversement désormais obligatoire des plateformes numériques de réservation.

Une délibération en mai (CF page 40) harmonise les tarifs au niveau de la MDT à compter de janvier 2023.

LA TASCOM (Taxe sur les Surfaces Commerciales)

Majorée à 1,05

pour l'ensemble du territoire (4 établissements concernés). Cela représente un produit de **114 224 €** au CA 2022.

CFE (COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES)

Taux : 26.09 %

Exonérations :

- pour les librairies ayant obtenu le label de Librairie Indépendante de Référence,
- de deux ans pour les entreprises nouvelles pour les établissements qu'elles ont créés ou repris à une entreprise en difficulté.

LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

En novembre, le conseil a délibéré pour instituer, à compter du 1^{er} janvier 2022, un reversement de la part communale de la taxe d'aménagement des zones d'activités économiques au profit de l'EPCI à **hauteur de 90 % du produit de cette taxe.**

LES TAUX "MÉNAGE"

Taxe d'habitation (TH) : suppression en 2021

Taxe Foncier Non Bâti (TFNB) : 5,71 %

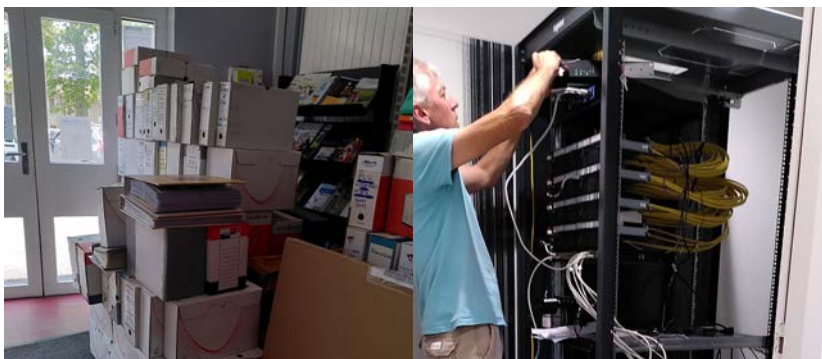
Taxe Foncier Bâti (TFB) : 0,252 %

TEOM : 10,88 %.

NOUVEAU SIEGE COMMUNAUTAIRE

L'année 2022 a vu la fin des travaux du siège communautaire. Des visites de chantier ont été organisées à la fois pour les élus (le 31 mai) mais aussi pour les techniciens.

Le déménagement a eu lieu fin août, et même si une entreprise de déménagement a été missionnée, les agents présents ont déployé beaucoup d'énergie : dépoussiérage des locaux, installation des bureaux, montage de meubles, câblage informatique, sans oublier la gestion des aléas. Qu'ils en soient remerciés.



Au mois de juillet, déménagement des archives au centre aquatique où une salle a été aménagée pour cela. Installation du local informatique.

Des locaux plus adaptés, plus confortables, plus accessibles...

et donc, de meilleures conditions de travail pour les agents. Le siège accueille désormais (au 31 décembre 2022) 14 agents répartis dans 4 bureaux double et 7 individuels :

- **le pôle ressources** (Nadine Lavigne à l'accueil, Laurence Baldassin, Christelle Matussiere et Catherine Blandad en RH compta, Nicole Majeune DGS, Stéphanie Vergniaud DGA et Laurent Mathiaux responsable informatique),
- **les chargés de missions** : Nicolas Blasquiet (urbanisme, plan climat), Albouy Niang (économie), Céline Ollier (environnement),
- **l'animateur contrat Litroux Jauron** Arthur Haddou (rejoint en mars 2023 par Anthony Egea),
- **les services culture** auparavant situés rue des boucheries : Chloé Taris (coordonnatrice culturelle) et Aline Lebref et Agnès Berton (réseau de lecture publique) ont donc rejoint le siège communautaire.

FINANCEMENT

824 188 € HT

L'opération réalisée pour ce montant a bénéficié, au total, de **75 %** de financements (Leader, Etat et Région).

Des frais complémentaires pour près de **65 000 €** ont été engagés pour, notamment, l'équipement visio et mobilier des salles de réunions, et l'aménagement du parking complémentaire sur la parcelle adjacente.



L'organisation du travail, et notamment le télétravail, permet d'**optimiser l'utilisation des bureaux**, c'est ainsi que :

- Frédéric Germot, directeur de l'école de musique, est présent le jeudi matin.
- Marie-Noëlle Escuriet, coordonatrice enfance / jeunesse, occupe un bureau le mercredi matin.
- Laetitia Lasherme, coordinatrice jeunesse, vient le vendredi.

Et nous accueillons, le mercredi, Willy Benavides du Conseil départemental (conseiller énergie de Rénov'Action 63).

Nous disposons de **deux salles de réunions** :

- une propre à Billom Communauté d'environ 14 places, équipée d'un écran numérique (4 utilisations par semaine en moyenne de janvier à septembre)
- une partagée avec le SIVOS de 36 places, modulable en deux parties (2,5 utilisation par semaine).

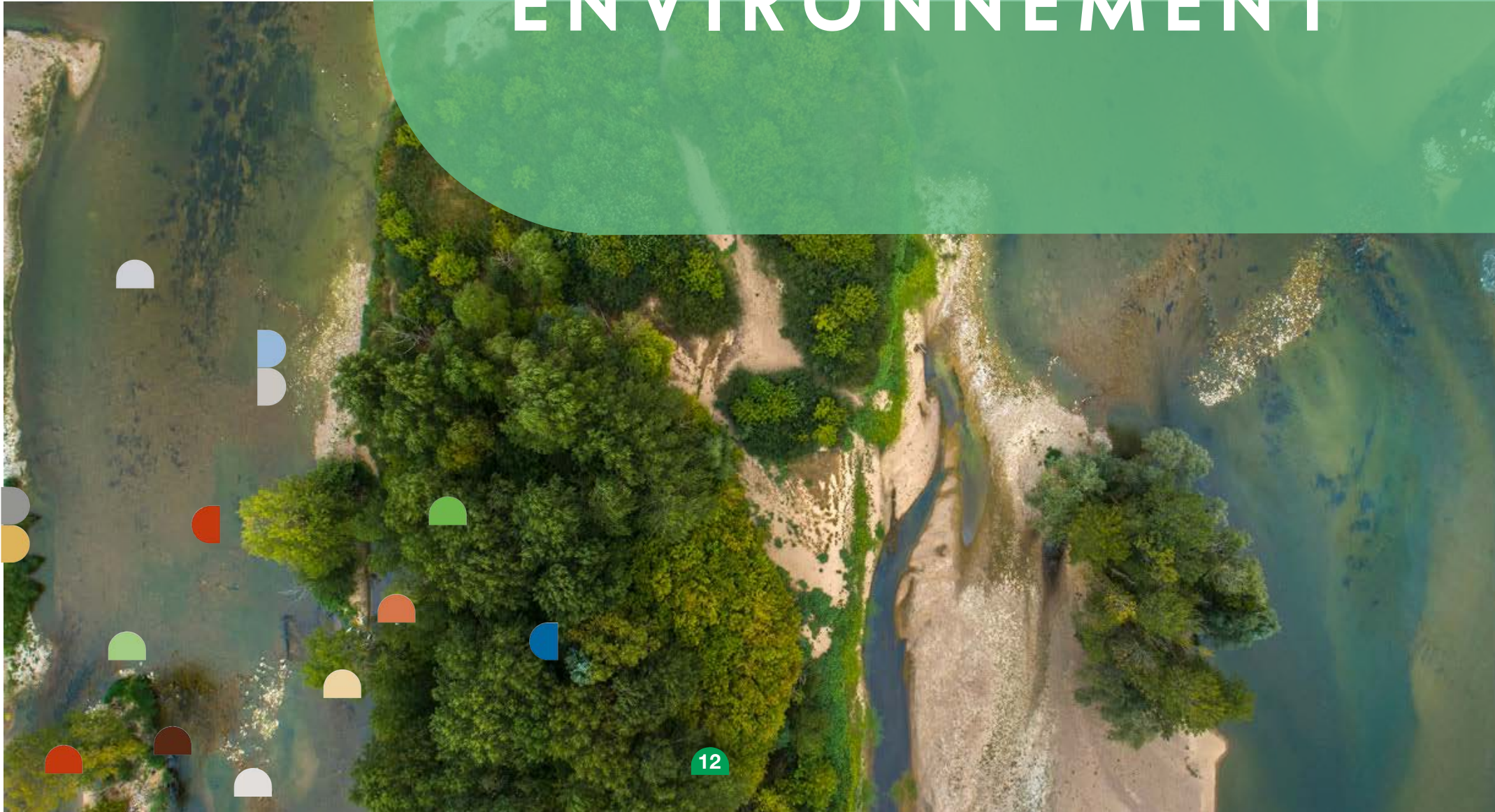


Première réunion de bureau dans la grande salle du premier étage.



Premier repas sur la terrasse lors de l'emménagement avec une partie de l'équipe de choc des « déménageurs ».

ENVIRONNEMENT



RIVIERES



4 Contrats territoriaux



Contrat territorial des Couzes au Livradois

Ce contrat, porté par l'**Agglo Pays d'Issoire** qui en assure également l'animation, est en phase d'élaboration. La participation financière de la CC s'élève à **1,5 %** (correspondant à la surface du bassin versant sur le territoire).

En 2022, la cotisation de Billom Co s'élevait à **422,00 €**.

Des comités de pilotage sont organisés régulièrement pour rendre compte des conclusions des études, élaborer le contrat et valider les actions à mettre en œuvre.

Contrat territorial Dore

Le portage et l'animation du contrat territorial Dore sont assurés par le **Parc Naturel Régional Livradois-Forez**. La CC a versé **7 872,82 €** de cotisation en 2022.

Il n'y a pas eu de travaux réalisés sur le territoire de Billom Communauté en 2022.

Néanmoins, trois comités de pilotage ont été organisés dans l'année pour permettre, d'une part, de valider le **bilan du premier cycle du contrat**, et d'autre part, d'élaborer et de valider le projet de **2^{ème} cycle 2023-2025**.

Contrat territorial des 5 rivières

Le portage et l'animation de ce contrat sont assurés par le **SMVVA** (Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon). La cotisation de la CC en 2022 s'élève à **6 447,00 €**.

Suite aux travaux d'hydromorphologie réalisés en 2021, le reste à charge de Billom Co est de **5 050,12 €**.

Il n'y a pas eu de travaux réalisés sur le territoire de Billom Co en 2022. L'étude de la restauration hydromorphologique du ruisseau des Assats, lancée en 2019, s'est poursuivie avec une présentation des projets envisageables.

Contrat territorial Litroux-Jauron

Sur le territoire de Billom Co et Entre Dore et Allier.

Billom Co assure le portage et l'animation de ce contrat pour le compte des 2 EPCI.

Les trois études lancées en novembre 2020 se sont poursuivies début 2022. Leur restitution a été réalisée lors du COPIL de février 2022. La phase d'élaboration s'est clôturée en début d'année 2023.

Les résultats des études ont permis d'amorcer le travail de **programmation des actions du futur contrat territorial**.

Les dossiers sont disponibles sur le site internet de Billom Communauté : <https://billomcommunaute.fr/vie-pratique/rivieres/le-ct-litroux-jauron/>

Animation du comité de pilotage

Les comités de pilotage ont porté, dans l'ordre de réalisation, sur :

- La présentation des **résultats des études** Qualité (Terana), Hydrologie (CESAME) et Agricole (SCE), réalisées en 2021.
- La présentation des éléments de la **stratégie territoriale**, de la feuille de route du futur contrat territorial et des fiches actions.
- La présentation des **indicateurs de réalisation** des actions et les **montants de financement des travaux**.
- La validation générale des **documents cadres** du contrat territorial.

Ces COPIL, riches en discussions et débats, ont permis de faire avancer la phase d'élaboration.





Rédaction des documents cadres du contrat

L'importante mission de la troisième année de l'élaboration du contrat territorial Litroux-Jauron consistait à **rédiger l'ensemble des documents cadres du futur contrat territorial**. Ces documents, nécessaires pour l'instruction et la validation du projet par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sont les suivants : feuille de route, stratégie territoriale, diagnostic et programme d'actions, atlas cartographique, document cadre.

Validation du projet de contrat territorial

Les documents cadres du contrat Litroux-Jauron ont été déposés pour instruction auprès des deux partenaires financiers que sont : l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le département du Puy-de-Dôme en juin 2022.

Rédaction de la Déclaration d'Intérêt Général

La Déclaration d'Intérêt Général (DIG) est une procédure instituée par la loi sur l'eau qui permet à un maître d'ouvrage public d'entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, visant notamment l'aménagement et la gestion de l'eau sur les cours d'eau non

domaniaux, parfois en cas de carence des propriétaires.

Une DIG est obligatoire dans le cadre du contrat territorial Litroux-Jauron. L'année 2022 a permis la rédaction de cette DIG préalable à son instruction par le service « police de l'eau » de la DDT du Puy-de-Dôme.



Apport de conseils sur des projets du territoire

- **Un appui technique** : étude « Zones Humides » portée par le SAGE Allier Aval (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).
- **Une cellule conseil** : sur demande des propriétaires riverains, l'animateur a apporté des conseils sur 8 problématiques ou travaux liés aux milieux aquatiques.

Premières actions du contrat

2 carcasses de voitures retirées sur un affluent du Litroux sur la commune de Bongheat, celles-ci ont été enlevées par le propriétaire le 12 novembre 2022.

20 ateliers pédagogiques de sensibilisation. La phase d'élaboration a permis de mettre en place des ateliers / interventions pédagogiques et de les ajuster, en collaboration avec le PAH. Les interventions pédagogiques de la phase opérationnelle seront variées et adaptées aux différents publics rencontrés.

1 exposition photo, réalisée dans l'optique de valoriser le patrimoine naturel de Billom Communauté lors des journées européennes du patrimoine 2022. Les photos représentent les cours d'eau du Litroux et du Jauron s'écoulant sur Billom Communauté.

1 vidéo de présentation des cours d'eau du Litroux et du Jauron a été réalisée comme support pédagogique. La vidéo, d'une durée de 11 min, permet d'aborder les sujets suivants : présentation des notions d'un bassin versant, du bassin versant du Litroux, du bassin versant du Jauron, des problématiques des deux bassins versants.

- 5 comités de pilotage
- 3 journées techniques
- 8 rapports de visite
- 1 commission environnement
- 5 documents cadre rédigés
- 8 formations et webinaires
- 1 stagiaire accueilli
- 5 présentations publiques
- 1 DIG rédigée

TRANSITIONS

La commission transitions s'est réunie à plusieurs reprises en 2022, principalement concernant l'appel à projet « Transitions ». Mais elle s'est également réunie dans la configuration du comité de pilotage pour le projet de « schéma directeur cyclable », tout au long de l'année, en partenariat avec la commission mobilités.

Appel à projet « Transitions », dispositif de soutien aux actions de transition

En 2022, un premier appel à projet a été mis en place par la commission de travail. Ce **dispositif de soutien est ouvert aux associations et aux collectivités** qui organisent des actions de sensibilisation autour du développement durable et des transitions sur le territoire de Billom Communauté.

La commission a établi un **règlement et une liste de critères de sélection des projets** qui sont les suivants :

Le projet devra comporter une **implication locale de la ou les commune(s) d'accueil(s)** (financière, technique et/ou humaine).

Le projet devra porter sur une thématique liée **au développement durable et aux transitions** et s'inscrire dans les axes du **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** de Billom Communauté.

L'événement devra :

- rayonner au minimum **à l'échelle intercommunale** : une communication significative doit donc être mise en place,
- **être ouvert à l'ensemble de la population**, sans distinction,
- être organisé de manière à **toucher le plus de monde possible** (lors de marchés, foires, fêtes des associations...) afin de sensibiliser des personnes qui ne seraient pas venues spontanément,
- faire preuve d'une **démarche éco-responsable** (tri des déchets, matériel réutilisable...).

La première vague de l'appel à projet pour des actions qui devaient avoir lieu entre le **28 mars 2022 et le 31 décembre 2022** a permis d'accompagner deux projets sur l'année 2022 :

- pour une **opération de réaménagement et de plantation participative** en centre-bourg sur la commune de Billom, en lien avec les actions 5 et 18 du PCAET et en lien avec le CRRTE,
- pour organiser un **repas collaboratif** à partir des produits des producteurs locaux de l'**association « Les paniers de la dernière pluie »** qui livrent hebdomadairement la commune de Saint-Jean-des-Ollières, en lien avec les actions 6, 17 et 19 du PCAET.

LE PCAET ET LE CLUB CLIMAT

Le comité de suivi du PCAET, composé des élus du territoire et de différents acteurs locaux, a évolué à partir de 2020, en un véritable **Club Climat**.

Ce dernier s'est réuni à quatre reprises en 2022 :

- 16 mars 2022 : économie circulaire en partenariat avec les P'tites Pépites,
- 13 avril 2022 : atelier diagnostic du schéma cyclable,
- 14 juin 2022 : atelier enjeux et scénarios du schéma cyclable,
- 1^{er} juillet 2022 : atelier vélo / sortie terrain.

Le club climat a ainsi été mobilisé tout au long de l'élaboration du Schéma Directeur Cyclable dans une logique de concertation et de co-construction du projet.

Cette consultation a permis d'augmenter le nombre et d'élargir la diversité des acteurs membres du club climat. A la fin de l'année 2022, près de 120 personnes étaient inscrites à la liste de diffusion du club.





3

mesures « cadre » pour définir le rôle de Billom Co dans le Schéma Directeur Cyclable

- Billom Co, le chef d'orchestre de la politique cyclable du territoire.
- Billom Co, exemplaire.
- Billom Co, pays des bourgs tranquilles.

12

actions déclinées dans 5 axes de travail pour la mise en oeuvre du Schéma Directeur Cyclable

Les trois mesures « cadre », qui permettent d'assurer une mise en oeuvre la plus efficace possible de la politique cyclable de Billom Co, s'accompagnent du plan d'actions organisé autour de 5 axes de travail, répondant à l'objectif de **doter le territoire des composantes d'un « système-vélo »** complet :

- Axe 1** : un réseau d'itinéraires cyclables avec 8 liaisons structurantes,
- Axe 2** : des services renforcés et incarnés par un lieu de référence pour le vélo,
- Axe 3** : une offre de stationnement développée et diversifiée,
- Axe 4** : de la formation et des outils de communication pour sensibiliser et donner envie de faire du vélo,
- Axe 5** : une offre pour découvrir le territoire et devenir une destination « slow tourisme ».

Le Schéma Directeur Cyclable

Ce document cadre pour la mise en œuvre d'**une politique cyclable sur le territoire intercommunal** est une réponse aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux mobilités, inscrits dans le Plan Climat Air Energie Territorial.

Ce travail a fait l'objet d'un nombre important de rencontres tout au long de l'année : le **comité de pilotage** (réunissant les élus des commissions transitions et mobilités de Billom Communauté), le **comité technique** (avec les partenaires institutionnels et les EPCI voisins porteurs de démarches similaires), et le **club climat** (comme instance de concertation et de co-construction du schéma).

Tout d'abord, le schéma cyclable a fait l'objet d'un **diagnostic de l'écosystème vélo du territoire** (itinéraires et stationnements vélo existants, services, acteurs, point noirs, besoins et enjeux) réalisé entre mars et mai 2022 par le **cabinet l'Echappée**, prestataire retenu pour accompagner la collectivité.

Ensuite, un scénario pour une politique cyclable du territoire a été élaboré avec les élus et en concertation avec les habitants et acteurs associatifs du vélo. Enfin et surtout, sur la fin d'année 2022, un **programme d'actions** a été réalisé, avec un **coût estimé** et un **calendrier prévisionnel sur 10 ans (2023-2032)**. Le résultat de ce travail est une politique cyclable très ambitieuse qui envisage de faire de Billom Communauté une véritable « **Terre de vélo** » à l'horizon de 10 ans.



La fabrique des transitions

Le Département du Puy-de-Dôme a été sollicité par la Fabrique des transitions afin de conclure un **contrat-cadre** pour qu'il devienne un territoire « pilote » et expérimente sa méthodologie de conduite de changement.

La Fabrique des transitions, regroupe **300 membres** au niveau national, les « alliés » (collectivités, organisations de la société civile, centres de recherche, structures étatiques...) qui agissent, expérimentent et échangent autour d'une idée forte : c'est au niveau local, et de façon collective, que doit s'initier le mouvement global vers un modèle de développement plus vertueux.

L'objectif est de rallier les territoires volontaires qui veulent expérimenter des projets concrets.

Le Conseil départemental va mettre à disposition des collectivités son ingénierie et celle de la Fabrique nationale des transitions pour qu'elles puissent expérimenter des actions ciblées et concrètes en faveur des transitions.

La **Régie de Territoire des Deux Rives** et Billom Communauté ont décidé de s'engager dans cette démarche. La signature officielle des premières conventions « **Fabrique départementale des transitions** » avec le Président du Département, la Fabrique des transitions a eu lieu le 22 avril 2022.

Pour Billom Communauté et la Régie de territoires, les élus souhaitent expérimenter le sujet de la **mobilité** avec, par exemple, la mise en place d'actions vélo (**schéma directeur cyclable**), et souhaitent travailler sur les **mobilités inversées** et l'**économie circulaire** en mobilisant les ressources locales. La première étape, à l'automne 2022, a été la réalisation **des diagnostics territoriaux** : enquête de terrains auprès des élus, des techniciens, des acteurs sociaux et économique. Le diagnostic a été restitué sur Billom Co auprès des différents acteurs interviewés par le cabinet Rurener en novembre 2022.

ESPACES NATURELS SENSIBLES



Un espace naturel sensible est un site remarquable en terme de patrimoine naturel (faune, flore et paysage), tant pour la richesse que pour la rareté des espèces qu'il abrite. Ce site peut également être rendu vulnérable ou menacé par une pression urbaine, un développement économique, des risques de pollution... ou, au contraire, fragilisé par une absence d'entretien, un état d'abandon.



369 ha
de surface



1
sentier
thématique



17
espèces
protégées

ENSIL puys de Mur et de Pileyre

L'ENSIL (ENS d'Initiative Locale) puys de Mur et de Pileyre a été labellisé en 2007 en raison de la présence de **milieu thermophiles**, en particulier des pelouses sèches qui abritent de nombreuses espèces patrimoniales.

Un second plan de gestion, validé en 2019, définit un programme d'actions pour la période 2019-2028 permettant de répondre aux enjeux identifiés (pelouses sèches, prairies et milieux associés ainsi que boisements naturels).

Le verger

Installé en 2015, il présente 33 arbres fruitiers de variétés locales. Cette année, la météo n'ayant pas été propice à la pousse de la végétation, **une seule fauche** a été nécessaire au mois de juin. L'entreprise en a profité pour nettoyer les cuvettes des arbres fruitiers et faire un suivi des attaches, des tuteurs et des protections anti-gibier.

Les ruches

Les ruches installées en 2016 sur le site sont entretenues par **Bernard Giraud**, apiculteur amateur de la commune de Mur-sur-Allier.

Une **floraison exceptionnelle de l'acacia** a permis de réaliser une première récolte de printemps. A contrario, la sécheresse estivale très marquée a eu pour conséquence une récolte principale très moyenne.

Les ruches ont été particulièrement stressées à l'automne par l'arrivée massive du frelon asiatique sur notre département.

Les animations grand public

Elles sont imaginées, créées, organisées et animées par les **2 agents du service Pays d'art et d'histoire de Billom Communauté**.

Ils sont parfois accompagnés d'un prestataire spécialisé dans la thématique de l'animation ou de la visite.

En 2022, **9 sorties** (dont 3 Run patrimoine) ont été organisées sur des thématiques très variées : les chauves-souris, la découverte du site au pas de course (Run patrimoine), les baies et fruits sauvages ou encore une enquête à la recherche des animaux spécialement adaptée aux enfants.

Temps fort de la programmation 2022, l'accueil de l'exposition "**Immersion, au cœur des espaces naturels sensibles**", en partenariat avec le Conseil départemental a été un véritable succès, tant à Chauriat qu'au Centre d'Ailleurs (St-Jean-des-Ollières). Dans les deux lieux, l'exposition est restée ouverte au public en accès libre plusieurs semaines.

La fréquentation est satisfaisante avec plus de 188 participants.



Les suivis naturalistes

Les suivis naturalistes permettent d'apprécier les **impacts des pratiques et usages sur la biodiversité d'un site** et ainsi adapter sa gestion.



Les prestataires ont été retenus par le biais d'une procédure de marché public, lancée à l'automne 2021 :

- Conservatoire botanique national du Massif central, pour un suivi floristique,
- Société d'histoire naturelle Alcide d'Orbigny, pour un suivi des papillons diurnes et de l'Azuré du Serpolet, ainsi qu'un suivi des coléoptères,
- LPO Auvergne Rhône-Alpes afin de réaliser un suivi de l'avifaune,
- Chauve-souris Auvergne, pour un suivi des chiroptères.

Chaque inventaire faunistique sera réalisé sur 2 années consécutives (2022 et 2023) afin de limiter l'impact climatique sur les mesures.

Un bilan détaillé est présenté dans le bilan annuel de gestion de l'ENSIL (disponible au sein du service).

Natura 2000

Deux sites Natura 2000 sont présents sur l'ENS, tous deux portés par le CEN Auvergne :

- « **Vallées et côteaux xéothermiques des Couzes et Limagnes** » (FR8301035) ;
- « **Puys de Pileyre-Turluron** » (FR8301048).
Le travail sur ce site a consisté en la rédaction d'une « **convention de coopération pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel** » qui sera signée en 2023.



ECOPÔLE DU VAL D'ALLIER

Cet espace, situé sur Pérignat-ès-Allier et La-Roche-Noire, est un ENSIL porté par un **syndicat d'études et d'aménagement touristique** (SEAT) dont les deux membres sont Billom Co et Mond'Arverne Communauté dans le cadre de leur compétence « aménagement de l'espace ».

En 2022, les deux EPCI ont apporté chacun **35 000 €**, comme en 2021.

Son actualité est à retrouver sur :

- son **site** : <https://ecopolevaldallier.fr/>
- son **Instagram** : <https://www.instagram.com/ecopoleduvaldallier/>
- son **Facebook** : <https://www.facebook.com/ecopolevaldallier/>
- sa **chaîne YouTube** : https://www.youtube.com/channel/UC4zTXVMY_QKDbIwq32X87NQ



140 ha
de surface



8 km
de sentiers
thématique



227
espèces
présentes



CULTURE



SAISON CULTURELLE

Le Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle

De janvier à décembre se sont succédées plusieurs résidences dans le cadre de l'EAC toujours autour de la thématique « Osons dire ! »

DESSIN

Damien Roudeau (30 h)

230 participants

L'artiste a animé des ateliers de dessins, exposés dans les bibliothèques et médiathèques de Bouzel, Vassel, Vertaizon, Beauregard, Egliseneuve, Billom et Dallet. Les créations sont des portraits en lien avec l'exposition « Portraits sans frontières » de Marie-Anne Denis.

Publics concernés : école élémentaire Guyot Dessaigne et Beauregard-l'Evêque, café du quai, accueil de loisirs de Vertaizon.

ÉCRITURE ET MISE EN VOIX

Marie-Anne Denis (104 h) et Exiley

Dahomé (86 h) (MAO, enregistrement / habillage sonore)

65 participants

Du mois de janvier au mois de mai, des animations d'ateliers d'écriture et de musique assistée par ordinateur ont eu lieu autour de la notion de « frontières ». Les textes écrits, suite aux rencontres avec des personnes ayant connu l'exil, ont ensuite été mis en voix puis enregistrés et montés. Une très belle exposition à l'ancien collège.

Publics concernés : 2 classes de CM1-CM2 de Vertaizon, 1 groupe d'adultes du café du quai.

ROCK

Jean-Yves Touratier (68 h)

130 participants

1 828 spectateurs

Le projet chorale « rock » s'est déroulé tout au long de l'année scolaire. Il s'est magnifiquement clôturé avec 5 concerts (4 à Billom et à St-Dier, puis 1 à clermont-Ferrand). Les enfants de l'école élémentaire sont aussi allés chanter à l'EHPAD la miséricorde.

Publics concernés : CM1-CM2 et chorales des collèges de Billom et Saint-Dier.

FILM « LE SENS DES MASSES »

Anne-Sophie Emard et Pierre Levchin

12 participants

En 2022, plusieurs périodes de tournage à l'ancien collège ont eu lieu pour la réalisation du 1^{er} épisode. Le 16 septembre, une vingtaine de personnes a été invitée à participer à la scène du banquet. Le projet continue et sera projeté dans son intégralité à l'automne 2023 dans le cadre du festival « Traces de vie ».

Publics concernés : Résidents mal-voyants, ESAT d'Escolore.

BUS POUR LA COMÉDIE

Afin de favoriser un mode de transport écologique, de favoriser l'accès aux spectacles et créer des moments d'échanges, Billom Co et la commune de Billom se sont associées pour organiser et prendre en charge le coût des transports de deux " opération bus ", depuis Billom, ouvertes à tous, vers la Comédie de Clermont-Ferrand. Les deux spectacles étaient "Pixel" et "Le Cycle de l'absurde" en novembre et décembre.

CINÉMA

- Soirée Coups de cœur, 85 spectateurs.
- 4 ciné-goûters et 2 ciné des pt'its loups, ont rassemblé 439 spectateurs aux films, 110 spectateurs aux lectures et 12 enfants aux ateliers. Et autour des films : 2 séances de lectures animées par Aline Le Bref, ont remporté un vif succès
- Ecole va au cinéma, 1 132 participants. Les maternelles et élémentaires de Billom, Vertaizon, St-Julien-de-Coppel, Mezel, Chauriat, Bongheat, Dallet, St-Dier ont assisté à des projections de courts-métrages sélectionnés par le festival de Clermont-Ferrand.

EXPOSITIONS

- Portraits sans frontières, de Damien Roudeau, Marie-Anne Denis, Exiley Dahomé. Durant tout le mois de juin, l'exposition fût sonore et dessinée, à la Perm, dans l'ancien collège de Billom, 5 classes de collégiens du Beffroi, 15 résidents du quai, 2 classes de Vertaizon et environ 200 personnes vernissage et visites libres. 400 visiteurs.
- L'eau vive, de Damien Roudeau, dans les bibliothèque de Bouzel, Vassel, Vertaizon, Egliseneuve, Beauregard a été visitée par environ 100 personnes.
- Refuges, de Damien Roudeau, dans les bibliothèques de Billom, Dallet, Vertaizon a également été visitée par environ 200 personnes.



MANIFESTATIONS CULTURELLES

Chaque année, Billom Communauté octroie des subventions pour des manifestations culturelles mises en place dans les communes de son territoire. Suite à l'appel à projets 17 demandes ont été reçues et 14 ont été retenues par la commission culture.

Le montant total octroyé est de 12 100 €.

AVEC LES AUTRES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Service climat / transition / urbanisme

« AUTOUR DE L'ARBRE » 106 participants

Une matinée sur le terrain, des lectures animées par Céline Decourty sur la pomme, et une soirée de projection du film « L'origine de la pomme » en présence de Catherine Peix, la réalisatrice ont été programmés sur le terrain de la cartade à Glaine-Montaigut.

Publics concernés : tout public, maternelle de Bort-l'Étang.

« AUTOUR DE L'EAU » 183 participants, dont 142 enfants

La projection de courts films d'animation et du documentaire d'ARTE « À sec, la grande soif des multinationales », des lectures sur l'eau animées par une coordinatrice du réseau ainsi qu'un débat avec Arthur Haddou et Edouard de Filigonde ont été proposés aux écoles.

Publics concernés : tout public, maternelles de Reignat, Bouzel et Egliseneuve.

« AUTOUR DU VÉLO » 40 participants tout public, 203 aux films, 87 aux lectures animées et 86 aux vélos rigolos

Des courts-métrages sur le vélo et projection d'un film documentaire ont été programmés, avec la venue des deux réalisatrices. Des lectures sur le vélo et des initiations « vélos rigolos » ont également été animées par l'association Rayon d'action.

Publics concernés : tout public, maternelle d'Egliseneuve, classe de CM2 de Pérignat et écoles élémentaires de Dallet et Mezel.

Service jeunesse

CIE SUPREME LEGACY 75 participants aux ateliers, 130 aux spectacles et 140 aux shows

Dans le cadre du dispositif « L'été culturel », la Cie Suprême Legacy a été invitée pour intervenir du 25 au 29 juillet. Des ateliers de break dance, un show à Billom et le spectacle « perception ».

Publics concernés : ALSH de Chauriat, Billom, Vertaizon et Dallet, et tout public.

Mairie de Billom

CIRQUE AVEC LA CIE SILEMBLOC 1 096 spectateurs

Une semaine de représentations de leur spectacle « Mort ou vif » furent un magnifique partage...

Publics concernés : tout public + classes de Bongheat, Mezel, Vassel, Chauriat, Saint-Julien, collège du Beffroi, Lycée Descartes, écoles Guyot Dessaigne et Notre-Dame.

Réseau des bibliothèques

LECTURES THÉÂTRALISÉES AVEC ACTEURS PUPITRES ET CIE 650 participants

Laurence Cazaux et Patrick Gay-Bellile de la Cie Acteurs Pupitres et Cie ont animé 23 séances de lectures théâtralisées dans les bibliothèques inspirées d'albums autour de la thématique « OSONS ! ».

Publics concernés : écoles de Chauriat, Vertaizon, Trézioux, Billom, St-Dier, Bongheat, Saint-Julien, Mezel.

Ecole de musique

STAGE D'ORCHESTRE 15 élèves de l'école de musique

Chaque année le stage d'orchestre junior reçoit un(e) des artistes accueillis à l'année par le service Culture. Cette année, il s'agissait d'Exiléy Dahomé. La finalisation de ce stage a été présentée lors du ciné-goûter de Pâques à St-Dier.



7 300

personnes du territoire touchées par la médiation culturelle



1
coordinatrice à temps non complet (80 %)

Le renouvellement du CTEAC

Le service culture de Billom Communauté vient de terminer **3 années de conventionnement avec l'État** (DRAC, Académie de Clermont), la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre du Contrat Territorial d'Éducation aux Arts et à la Culture (CTEAC).

De ce partenariat, nous pouvons souligner : l'importance du travail en commun de nombreux services de Billom Communauté, l'augmentation des enveloppes financières consacrées à la culture, l'augmentation d'actions de médiation et d'éducation à la culture qui a permis de toucher beaucoup plus de publics, le rayonnement toujours plus important de l'action de l'EPCI et un

intérêt croissant des médias vis-à-vis de la vie culturelle sur le territoire. Le revers à cela est que le travail est aussi plus conséquent, de même que la communication et le besoin d'implication des communes dans la diffusion.

Au regard des demandes toujours plus importantes des structures d'accueil et des partenaires qui encouragent à poursuivre dans la dynamique engagée et dans l'esprit de coopération, le conseil communautaire du 5 juillet a validé le renouvellement du contrat territorial d'éducation aux arts et à la culture et la sollicitation des partenaires financiers pour 6 ans.

RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE



Portail web

Le portail informatique billomcommunaute.reseaubibli.fr donne accès au catalogue partagé sur lequel les adhérents peuvent effectuer des réservations en ligne. Il diffuse également informations pratiques et actualités. Le service de réservation en ligne est opérationnel depuis janvier 2022. Les bibliothécaires ont tous été formés à ce nouvel outil de travail : avec un intervenant PMB pour les bibliothèques-relais, en interne pour les autres bibliothèques.

Au 31 décembre 2022, **557 réservations** avaient été effectuées.

Le réseau est un service public ayant pour missions : l'informatisation des bibliothèques et la mise en œuvre d'un catalogue commun, la programmation des animations intercommunales et la promotion de la lecture publique, la formation des bénévoles et la coopération entre bibliothèques.

Fonds intercommunal

Suite aux demandes des communes de Billom et Égliseneuve-près-Billom de bénéficier, à compter de 2023, d'un dépôt du fonds intercommunal, des entretiens visant à définir **une nouvelle politique documentaire plus concertée** ont été menés dans chacune des 18 bibliothèques du réseau. L'objectif est de parvenir à proposer une offre plus souple, adaptée à chacun et réévaluée à chaque fin d'année.

Le fonds jeux a été inventorié en juillet, ce qui a permis d'opérer une rotation et une nouvelle répartition entre bibliothèques.

Partenariat médiathèque départementale

- **Dessertes documentaires** et réservations (10 000 documents prêtés par an),
- **Service de navette** (6 bibliothèques-relais desservies : Billom, Billom communauté, Égliseneuve-près-Billom, Mezel, Saint-Jean-des-Ollières et Vertaizon),
- **Formations,**
- **Conseils,**
- **Ressources numériques.**



Croc' en livres

L'édition 2022 du prix des lecteurs de Billom Communauté comportait 10 romans et 5 bandes dessinées (nouveau francophones). Ont été primés : « **Le Sang des Belasko** », de **Chrystel Duchamp (roman)** et « **Ne m'oublie pas** », d'**Alix Garin (BD)**.

Trois rendez-vous ont marqué l'année :


- Une **rencontre avec Alain Mascaro**, auteur d'« Avant que le monde ne se ferme », le 24 mai à la bibliothèque de Billom,
- Une **soirée lecture avec Michèle Belligat**, le 10 juin à la bibliothèque de Pérignat-ès-Allier,
- Une **soirée de clôture** (quiz, annonce du lauréat, lancement du prix 2023), le 9 décembre à la bibliothèque de Mezel.

En chiffres :

- 12** bibliothèques participantes
- 153** lecteurs inscrits
- 134** votes

 **18**
bibliothèques
municipales

 **10**
bibliothécaires
municipales
(3 ETP)

 **2**
coordinatrices
intercommunales
(1,8 ETP)


 **109**
bénévoles

 **47 642**
prêts

 **74 273**
livres, CD, DVD

 **1 600**
adhérents

Fonds intercommunal acquis en 2022 :

 **2 270**
livres, CD, DVD

 **350** jeux

BOÎTES À LIVRES



Les communes de Bongheat, Bouzel, Montmorin et Vertaizon ont été les premières bénéficiaires du projet « boîtes à livres », visant à favoriser la transmission de livres au-delà des bibliothèques. Imaginés et encadrés par Montaine Sanchez, illustratrice, 4 ateliers créatifs autour de pochoirs ont été proposés aux enfants des ALSH de Bouzel et Vertaizon, aux écoliers de Bongheat et aux habitants de Montmorin.

Le règlement intérieur apposé sur chaque boîte comporte un QR code renvoyant vers un onglet dédié sur le portail du réseau.

Programmation

CYCLE DE LECTURE À VOIX HAUTE « ON NOUS LIT »

De janvier à novembre, 5 lectures théâtralisées (dont une création : En chantier, par Acteurs, Pupitres et Cie) ont été proposées gratuitement au public du territoire. Les bibliothèques de Beauregard-l'Évêque, Bongheat, Dallet, Pérignat-ès-Allier et Trézioux ont accueilli au total **140** spectateurs.

Avec le service Culture

PEAC « OSONS ! »

CF Page 22.

Le réseau a mis à disposition des 8 écoles participantes 2 malles de livres et jeux sur la thématique des émotions.

2 EXPOSITIONS DE DAMIEN ROUDEAU

ont été diffusées en bibliothèque : CF Page 21.

Avec le service Environnement

Céline Decourty a animé des séances de lecture sur le thème des **mobilités douces**. Ces lectures ont eu lieu dans les bibliothèques de Dallet et Mezel pour les enfants des écoles.

Jeux

FÊTE DU JEU

Plus de **400** personnes se sont rendues à Pérignat-ès-Allier le 9 octobre pour la **8^e Fête du Jeu des bibliothèques**.

Bibliothécaires et adhérents ont assuré l'animation des tables de jeux de société, aux côtés des animateurs de la Maison des jeux (Clermont-Ferrand), de la ludothèque La Vache carrée (Riom) du centre Kapla (Lyon), avec la participation du magasin Badaboom. C'est à l'association Anim'Marpa qu'est revenue l'organisation de la buvette.

3 séances d'escape game 6-12 ans ont été organisées avec « Les aventures de Léo », ainsi qu'une animation dominos Pestas avec « Jouons en famille ».

SOIRÉES JEU

Deux soirées jeu ado-adultes ont eu lieu à Chauriat le 1^{er} avril et à Égliseneuve-près-Billom (en partenariat avec la bibliothèque de Bongheat) le 17 juin.

APRÈS-MIDI JEU

Les animations jeu en structures d'accueil (la Marpa de Pérignat-ès-Allier et l'EHPAD Saint-Jean-des-Ollières) pour personnes âgées ont repris leur rythme de croisière : 1 par trimestre pour chaque structure.

La nouveauté 2022 :

des rencontres intergénérationnelles organisées à Pérignat-ès-Allier, avec la venue des enfants de l'ALSH à la MARPA les 18 mai et 22 juin.



LECTURES MENSUELLES en multi-accueil

Les enfants des « Pitchouns » ont bénéficié de lectures mensuelles de janvier à juillet, puis de septembre à décembre : 8 séances assurées par les coordinatrices du réseau, 4 séances en partenariat avec les bénévoles à la bibliothèque de Pérignat-ès-Allier.

Les animatrices des « Petits Dômes » empruntent directement au réseau des supports d'animation et des albums par thématique tout au long de l'année.

COLLECTIF « MIAM MIAM... DES LIVRES ! »

Comme chaque année, les membres du réseau se sont impliqués dans l'organisation du **salon du livre 0-5 ans** porté par le collectif Miam Miam... des livres. La 14^e édition a eu lieu à Chauriat les 30 septembre et 1^{er} octobre, avec pour invitée d'honneur l'illustratrice Jeanne Ashbé. Plus de **400 participants** ont assisté aux animations.

Avec le Relais Petite Enfance

« P'TITS BOUTS EN BIBLIOTHÈQUE »

Les assistantes maternelles et tout-petits (de 0 à 3 ans), fréquentant le relais petite enfance, ont été accueillis dans les bibliothèques de Beauregard-l'Évêque, Billom, Chauriat, Égliseneuve-près-Billom, Mur-sur-Allier, Pérignat-ès-Allier, St-Dier et Vertaizon.

« BÉBÉ CROC' EN LIVRES »

Le prix des bébés lecteurs de Billom Communauté comportait 5 albums. Le livre primé est « Dans ma tête », de Mathieu Maudet.

Nouveauté 2022 : création d'une animation autour des 5 albums par un groupe de bibliothécaires et d'assistantes maternelles encadrées par Céline Decourty, animatrice livre et lecture. L'animation a été présentée le 7 juin à Bouzel à l'occasion de la matinée de clôture, puis à l'automne lors du Miam... des livres !

En chiffres :

9 bibliothèques participantes
40 enfants à la matinée de clôture
430 votes

ÉCOLE DE MUSIQUE



LES MISSIONS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

- Assurer l'éveil musical et l'initiation à la musique pour tous.
- Initier et développer les pratiques collectives.
- Participer à l'animation culturelle du territoire.
- Renforcer les liens avec les pratiques amateurs.
- Pérenniser les liens avec les établissements scolaires.

L'enseignement

L'école de musique compte :

284 élèves dont 50 adultes (17% des effectifs). A la rentrée 2021, il y en avait 278.

5 lieux de cours différents à Billom, Vertaizon, St-Dier, Pérignat-ès-Allier et Mur-sur-Allier (Mezel).

23 enseignants dispensent 191 heures par semaine de cours en individuels et collectifs.

6 372 heures de face à face pédagogique (4 986 h en cours individuel, 945 h en éveil et formation musicale et 441 h en pratiques collectives, ateliers jazz, musiques actuelles etc).

8 stages se déroulent sur les petites vacances scolaires.

80 élèves ont participé aux stages encadrés par les professeurs de l'école durant les périodes de petites vacances.

38 cours collectifs sont proposés et suivis par 147 inscrits :

- Formation musicale
- Orchestre
- Jazz
- Musiques actuelles
- Musique assistée par ordinateur (MAO)
- Tambours
- Ensembles de classe (flûtes traversières, accordéon et percussions avec 54 élèves)
- Ensemble à vent adultes débutants (Le Brass)
- Éveil musical avec 29 élèves (à Billom, Mur-sur-Allier, Vertaizon et St-Dier).

22 élèves participent aux activités de l'Orchestre d'Harmonie des Enfants de Vertaizon (OHEV)

80 élèves de 4 classes de cycle 2 de Saint-Jean-des-Ollières, St-Dier et Trézioux sont concernés par les interventions DUMIste (en temps scolaire).

12 enseignements individuels : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, accordéon, violon, guitare, guitare basse, piano et percussions.



284
élèves



12
instruments
enseignés



5
lieux
d'enseignement



19
ensembles
musicaux

Les activités artistiques et pédagogiques

Les concerts et projets artistiques se sont concentrés pendant la période allant de mars à juillet 2022 (dès que les barrières liées à la crise sanitaire ont été levées). Ce sont **35 prestations** sur le territoire qui ont rassemblé **4 500 spectateurs** (public estimé).

Avec ses nombreuses actions artistiques, l'école de musique affiche son ambition de toucher **tous les publics**, en allant notamment à la rencontre des scolaires, des jeunes de centres de loisirs, mais aussi auprès de nos aînés ou encore de personnes en difficulté sociale (un concert au café du Quai à Billom géré par les résidents).

- **Les concerts scolaires** : 5 pour les écoles de Chauriat, Billom, Bouzel, Vassel et Vertaizon, 1 pour le centre de loisirs de Vertaizon.
- **Les prestations en maison de retraite** : 3 à la MARPA de Pérignat, 1 à la Miséricorde, 14 séances de « musique et motricité » à l'EHPAD de Beauregard-l'Évêque.

L'école de musique crée également des concerts en lien avec :

- **Les services de Billom communauté** (réseau des bibliothèques, service culture, PAH) : 1 animation pour « Miam-miam des livres » à Chauriat, 2 ciné-goûters à St-Dier, 2 concerts dans le cadre de « voix romanes » (St-Dier et Billom), 1 concert au temple protestant de Montmorin (journées du patrimoine).
- **Différents acteurs culturels du territoire** (associations, municipalités...) : 2 concerts avec la Chorale « Au chœur des chants », 2 avec l'OHEV à Vertaizon, 1 pour la fête de la place à l'église de Pérignat, 1 avec La Perm à l'ancien collège, 1 à La maison Grenouille de Pérignat, 1 matinée « Portes ouvertes » avec l'école municipale de danse de Billom au Moulin de l'Étang, 2 à Mur-sur-Allier : les « Musiques actuelles » et « Le concert des familles ».
- **Les écoles de musique du département** : « Rencontres départementales d'accordéon » à la Colloc de Cournon.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE À LA RENCONTRE DES SCOLAIRES

Le travail de l'intervenant en milieu scolaire avec les **enfants de 6 classes** (des écoles de Bouzel, Vassel, Vertaizon et Isserteaux) et avec leurs maîtres et maîtresses, permet la découverte de l'univers mystérieux de grands magiciens.

Outre un travail vocal, ce sont aussi les postures, les effets visuels et les astuces scéniques qui sont abordés.

Plusieurs professeurs sont également venus présenter leurs instruments et ont participé aux **spectacles de fin d'année** avec leurs élèves.

Le 1^{er} juillet, **150 élèves** environ des classes de Chauriat et Billom ont écouté les jeunes élèves du stage de printemps qui s'est déroulé à Saint-Julien-de-Coppel. **12 enfants** étaient réunis autour de plusieurs professeurs en présence d'**Exiley Dahomé** (Musique Assistée par Ordinateur). Les élèves ont alterné le jeu en orchestre avec la manipulation des outils numériques.

Focus sur 2 projets transversaux

• Le concert «World – Jazz – Harmony»

Autour de deux artistes invités, **Eric Pigeon** (saxophone) et **Richard Poher** (piano, didjéridu), ce projet de création musicale a rassemblé plusieurs ensembles du territoire : l'école de musique (« Le Brass », l'Atelier jazz et les classes de formation musicale) ainsi que l'OHEV. La préparation de ce programme original a permis à plus de **100 musiciens** de découvrir un univers musical inédit mêlant jazz, world-music et électro. Un concert, initialement programmé sur le site de l'ancienne église à Vertaizon le 3 juin, a été donné à la salle des fêtes, en raison des intempéries.

• Le projet « Jean-Jacques Goldman »

Dans le cadre du 22^e anniversaire de la chorale associative de Beauregard-l'Évêque « **Au Chœur des Chants** », la classe de percussions d'André Da Silva, complétée de quelques instrumentistes, a travaillé plusieurs morceaux de l'artiste. Les **45 musiciens de l'OHEV** et des classes de percussions de l'école **C'Formi** de Pont-du-château ont également participé au projet avec 2 concerts donnés le 18 juin à Saint-Dier.



ENFANCE JEUNESSE



LES PITCHOUNS



Rapport détaillé consultable au
siège de Billom Communauté

Il s'agit d'un **EAJE** (Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants) avec un agrément de **26 places** (depuis le 1^{er} janvier 2022) ouvert à l'ensemble des familles du territoire, mais aussi à celles des communes environnantes, uniquement en accueil occasionnel.

Le projet éducatif de la structure repose sur un accueil le plus **individualisé** possible de l'enfant et de sa famille, garantissant une sécurité physique et affective, se basant sur les principes pédagogiques de référence : « jeu libre », « motricité libre » et « autonomie de l'enfant ».




44 502
heures
facturées

Pour ces 45 502 heures réalisées (dont 44 502 heures facturées) :

- **76 %** des contrats sont à temps complet (4 ou 5 jours d'accueil),
- **24 %** à temps partiel (de 1 à 3 jours d'accueil).



55
enfants
accueillis

Sur 51 familles, **43 %** résident à Vertaizon et **14 %** à Billom. Au total, 11 communes de la CC sont concernées.



225
jours
d'ouverture

La majorité des 55 enfants a été admise en accueil régulier et 9 d'entre eux ont bénéficié d'un accueil adapté :

- 6 enfants en accueil occasionnel,
- 2 enfants en accueil périscolaire,
- 1 enfant en accueil d'urgence.

(**CF page 31** pour les modalités d'attributions des places)

89,09%

relèvent des ressortissants
du régime général de la
Sécurité Sociale

Ce taux de ressortissants ouvre droit à un versement PSU estimé à **194 914 €**.

Ces recettes représentent **33,98 %** sur un budget total de **573 551 €**.

Les participations familiales couvrent **12,44 %** du budget.

Favoriser la prévention et la santé environnementale au sein du multi- accueil

Depuis 2021, le multi-accueil s'inscrit petit à petit dans une démarche plus **écologique** avec un projet débuté sur la volonté d'utiliser des produits éco-labélisés, d'être attentif à l'utilisation de certains matériaux, de supprimer au maximum l'utilisation des consommables jetables, entre autres.

En 2022 cela s'est traduit par de **l'achat de linge** (serviettes et gants de toilette, sur-chaussures, tabliers). L'entretien de celui-ci a été optimisé et repensé avec l'achat de bavoirs, torchons et lavettes mais également avec le renouvellement du lave-linge et du sèche-linge. Lorsque cela a été possible, les produits cosmétiques et d'entretien ont été remplacés par des produits éco-labélisés et/ou écocertifiés (lessive sans parfum, tablettes lave-vaisselle, mouchoirs en papier...). Certains produits ont été arrêtés et non remplacés (ex : liniment). Une réflexion sur la **qualité de l'air** a été réalisée avec la mise en place d'un entretien annuel des bouches d'aération et une aération régulière des locaux.

Le matériel et jouets sont achetés d'occasion quand cela est possible. Quelques professionnelles du service ont participé aux ateliers sur la santé environnementale au mois d'octobre (**CF page 32**).

Les temps forts

- **Sortie médiathèque** de Pérignat, 4 séances.
- **Lecture aux Pitchouns** (Aline Le Bref), 8 séances.
- **Éveil musical**, 7 séances (Augustin Jouve et Mélanie Meunier).
- **Ateliers sensoriels** type Snozelen, 4 séances (Magalie Moschetta).
- Mise en place d'une **boîte à livres** dans le hall des sections moyens et grands.
- **1 chasse aux œufs**.
- **Intervention d'un chocolatier** (Jean-Luc Demeuze) : création de sucettes en chocolat.
- **Sortie Jardidôme** : achats de plantes pour le jardin.
- **Sortie de fin d'année** des moyens : **pique-nique** au parc des Épis de Cournon.
- **Sortie de fin d'année** des grands : **ferme pédagogique** La Moulerette.
- Remise du prix **Bébé Croc'en livres**.
- **Raconte-tapis** sur le groupe des bébés, des moyens et des grands (Laurence Fusco).
- **Balade contée** (Espaces naturels sensibles) à Saint-Jean-des-Ollières.
- 2 séances à la **piscine** de Billom.
- **Fête de la crèche**, prévue en juin mais déplacée en septembre en raison des températures caniculaires
- **L'écriture du petit journal « Quoï de neuf aux Pitchouns »**, une édition par trimestre, soit 3 numéros en 2022.
- **Spectacle de Noël «la Valivre»**, animé par la compagnie du Bâteleur.

Protocoles

Pour être en conformité avec le décret n°2021-1131 du 30 août 2021, relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants, de **nouveaux protocoles** ont été rédigés. D'autres déjà existants ont été retravaillés (conduite à tenir en cas de suspicion de maltraitance, référence santé et inclusion, sortie extérieure...). De **nouveaux affichages obligatoires** ont également été mis en place (plan Vigipirate, Allô Enfance en danger, interdiction de fumer et vapoter).

Enquête

Une **enquête de satisfaction** a été effectuée auprès des parents. La majorité des familles est satisfaite, voire très satisfaite, de l'accueil de leur enfant au sein de la structure (inscriptions, bienveillance, activités, repas, sommeil, entretien des locaux...).

Formation continue

Chaque professionnel a pu bénéficier de **6 séances d'Analyse de Pratique Professionnelle (APP)** animées par Franck Coulot (5 en petits groupes de 2 ou 3 professionnels et 1 commune à toute l'équipe, soit 12 heures pour l'année 2022). L'APP permet aux agents de prendre du recul face à certaines difficultés et de trouver des solutions bienveillantes dans la prise en charge des enfants.

Reconnue comme un véritable outil professionnel, le décret du 30 août 2021, qui modifie l'article R 2324-37 du code de la santé publique, oblige désormais chaque structure à proposer 6 heures d'APP par an à chaque professionnel.

L'équipe de direction bénéficie également d'un accompagnement mensuel d'analyse de la pratique, avec Gregory Volle.

En août 2022, l'équipe a pu bénéficier d'une **journée de formation collective «Gestes de 1^{ers} secours»** et une demie journée **«Sécurité Incendie»** via le CNFPT.

Le service

- 1 directrice (cadre de santé paramédical)
- 2 directrices adjointes (une éducatrice de jeunes enfants et une infirmière)
- 3 auxiliaires de puériculture
- 4 adjoints d'animation
- 2 adjoints techniques
- 2 réunions de service et 5 petites réunions sur les différentes sections.

Fourniture des repas

Ils sont fournis en liaison froide par l'entreprise API Restauration basée à Lempdes. Le marché a été reconduit (pour 4 ans) au 1^{er} septembre 2022 à l'issue d'une consultation à laquelle seule cette entreprise a répondu.

Les Petits Dômes

Un deuxième multi-accueil existe sur le territoire, Billom Co le soutient financièrement (165 000 € en 2022). Ce multi-accueil associatif à gestion parentale situé à Glaine-Montaigut est agréé pour 17 enfants.



RELAIS PETITE ENFANCE



Le **RPE** est un service gratuit animé par trois éducatrices de jeunes enfants et ouvert à tous : assistant.es maternel.les agréé.es, gardes à domicile, parents, personnes souhaitant devenir assistant.e maternel.le, enfants jusqu'à 4 ans. Agréé par la CAF, c'est un lieu d'information, d'animation et d'échanges autour de l'accueil des jeunes enfants.

Le guichet unique

C'est une mission renforcée mise à l'honneur dans le nouveau référentiel national CAF sur laquelle le service s'est positionné en 2022.

Le RPE est un **point d'information sur les modes d'accueil petite enfance**. C'est la porte d'entrée sur le territoire pour les familles en recherche d'un mode d'accueil individuel (assistant maternel, garde à domicile) ou collectif (2 structures multi-accueil sur le territoire).

Le RPE renseigne une liste des assistants maternels sur le territoire avec leurs disponibilités régulièrement mises à jour.

Il assure la pré-inscription en accueil collectif, ainsi que le traitement, le suivi et les réponses faites aux demandes des familles. **145** pré-inscriptions ont été traitées en accueil régulier (contre 103 en 2021) dont **100** pour un accueil souhaité en 2022 et **45** pour 2023, **32** en accueil occasionnel (26 en 2021) et **7** en accueil d'urgence (8 en 2021).

Il organise et convoque les commissions d'attribution des places, composées :

- pour **Billom Communauté**, du Président ou de son représentant, de la responsable du RPE, de la directrice du multi-accueil les Pitchouns, de la coordonnatrice enfance jeunesse
- pour **les Petits Dômes**, d'un membre du bureau et de la directrice du multi-accueil.

En 2022, 1 commission d'attribution a eu lieu en mai et 1 commission dite « de régulation » en octobre.

Sur **124 demandes** étudiées pour une entrée dans l'année 2022 / 23, 28 ont reçu une acceptation dont 6 partielles, soit 23 % contre 40% en 2021.

Il s'est tenu 2 réunions du guichet unique (mars et octobre) qui permettent d'accompagner l'évolution de son fonctionnement.

Pérennité du Padlet

Le **support d'information interactif** à destination des assistants maternels du territoire. On y retrouve documentation professionnelle, covid, législation, formation, pédagogie, échanges de pratiques, actualités, boîte à idées ...

Ressources humaines

Le RPE a connu un changement d'équipe fin 2022, avec le retour de disponibilité d'Anne Cécile Saulze en septembre, et de Catherine Phalip en octobre, en tant qu'animatrice, et le départ des 2 non titulaires Auriane Sabatier, en juin, et Charlène Chastang, en septembre. Le service a connu 2 mois de fonctionnement à 2 ETP.



Les missions fixées par la CAF

MISSION 1 : information des parents et des professionnels petite enfance

- Information des familles sur les différents modes d'accueil et mise en relation de l'offre et de la demande.
- Information aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail.
- Information des professionnels petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers.
- Promotion de l'activité des assistants maternels.

MISSION 2 : cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

- Contribuer à la professionnalisation des assistants maternels et gardes à domicile.
- Animer un lieu en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents.

Quelques chiffres

- **179 assistantes maternelles agréées**, dont 175 en activité. 80 % des AM agréées ont fréquenté le RPE (ateliers, réunions, permanences d'accueil, formations...).
- **3 898 contacts**, 880 contacts familles, 1 691 contacts assistantes maternelles et assistantes familiales et 1 327 contacts partenaires.
- **123 rendez-vous familles**
dont 61 pour une recherche de mode d'accueil.
- **262 temps collectifs animés sur 17 communes différentes** :
197 ateliers d'éveil et 65 animations avec un intervenant, avec 237 enfants différents et 6 parents différents. 66 assistantes maternelles y ont assistées, ainsi que 1 garde à domicile.
- **15 temps d'accompagnement professionnel** :
6 séances du projet 2022-23, cours de guitare avec A. Jouve, 4 réunions Bébé Croc'en livres, 2 réunions de préparation d'une animation pour le Miam Miam des Livres, 2 soirées découverte de la lecture animée avec C. Decourty, 1 soirée découverte de la sophrologie avec S.Delsuc.

Formations

C'est en tout 20 assistantes maternelles qui ont participé à **11 formations** différentes en 2022.

2 formations organisées sur le territoire :

- 1 session de recyclage secourisme PSC1 à Billom
- 1 session « Droits et devoirs » à Chas.



PROMOUVOIR LE MÉTIER D'ASSISTANTE MATERNELLE AVEC LULU

Un ours en peluche a été présenté lors de la matinée récréative du lundi 21 novembre à Pérignat-ès-Allier à l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles.

Chaque semaine, il voyage de ville en ville, de nounou en nounou,

remplissant **son carnet de voyage** que nous aurons le plaisir de découvrir ensemble dans un an...

Répartition des assistantes maternelles sur le territoire

- | | |
|-------------------------------|------------------------------------|
| • Beaugard-l'Evêque 10 | • Montmorin 2 |
| • Billom 36 | • Mur-sur-Allier 31 |
| • Bongheat 3 | • Neuville 1 |
| • Bouzel 6 | • Pérignat-ès-Allier 7 |
| • Chas 1 | • Reignat 4 |
| • Chauriat 14 | • Saint-Bonnet-lès-Allier 5 |
| • Egliseneuve 5 | • Saint-Dier 5 |
| • Espirat 2 | • Saint-Jean-des-Ollières 4 |
| • Estandeuil 1 | • Saint-Julien-de-Coppel 6 |
| • Fayet-le-château 1 | • Trézioux 5 |
| • Glaine-Montaigut 2 | • Vassel 2 |
| • Isserteaux 1 | • Vertaizon 26 |

Il n'y a pas d'assistantes maternelles agréées à Mauzun



Encore des propositions variées en 2022

- **Ateliers d'éveil** réguliers sur 7 communes
- **Séances d'éveil musical**
- **Ateliers de motricité**
- **Balades contées et dansées** aux jardins de la Croze ou sur les bords d'Allier
- **Matinées récréatives** jeux d'eau, sorties au parc des Épis, au parc Montcervier, visite au Musée de la Céramique à Lezoux
- **Ateliers lecture** : les p'tits bouts en bibliothèque
- **Lectures animées avec Céline Dedourty**, rencontre avec Jeanne Ashbe
- **Atelier Toc toc toc** avec L.Felix
- **4 ateliers PAH, 2 ateliers Rivières**, participation à l'animation du Miam Miam des Livres à Chauriat ainsi qu'à la fête du jeu à Pérignat
- **MIAM !** Un spectacle de Noël à Tinlhat.

COORDINATION ENFANCE - JEUNESSE



Coordination d'actions collectives pour la jeunesse

ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION DE 4 JUNIORS ASSOCIATIONS :

- **Les Grüns d'Espoirs** (Trézioux) sur deux projets dont un a obtenu le prix Coup de cœur du Jury « Projet'Oï », une bourse de la MSA Auvergne et le prix national CNAF Innov'Jeune dans la catégorie « Culture, Sports et Loisirs ».
- **Label-Leppoc** (Saint-Julien-de-Coppel) sur deux projets.
- **L'œil Vert – L'Avenir** (Estandeuil), sur deux projets.
- **Le club ados** de la Perm (au démarrage)

ACCOMPAGNEMENT DE 4 JEUNES BILLOMOISES SUR LEUR PROJET RELIANCE,

customisation du transfo en face de Billom Co. Ce projet a remporté le 1^{er} prix de la bourse de la MSA Auvergne.

ANIMATION D'ATELIERS DE PRÉVENTION AU COLLÈGE EN COLLABORATION AVEC ARTS QI MED :

Au collège de Saint-Dier :

- Réalisation de trois vidéos pour dénoncer les violences (12 volontaires).
- Début des ateliers pour lutter contre le harcèlement (10 volontaires)

Au collège du Beffroi :

- Animation d'une exposition sur les conduites à risques par deux groupes de 5 à 8 élèves de 6^{ème}/5^{ème}.
- Ateliers de création vidéo pour concourir au dispositif pHARe contre le harcèlement scolaire (10 élèves).

Billom Communauté ne disposant pas de la compétence jeunesse, les coordonnatrices œuvrent en s'appuyant sur les structures existantes (services, associations, municipalités...).

Bi' Kigai

Bi'Kigai est une réponse adaptée aux besoins des adolescents les plus éloignés des offres pour la jeunesse.

Bi'Kigai a développé une véritable dynamique jeunesse sur le territoire, des relations privilégiées avec les élus, les services sociaux, les associations partenaires, les équipes éducatives des deux collèges publics, et plus de **200 jeunes** issus des **25 communes du territoire**.

Cette coordination itinérante, mêlant **projets citoyens, portés par les jeunes**, et **actions de prévention** dans les collèges, s'est révélée être une réponse adaptée aux besoins des adolescents en quête de sens, dans les communes les plus éloignées des pôles de vie.

TROIS MOTS D'ORDRE : ACCOMPAGNER, RESPONSABILISER, VALORISER

Bi'Kigai accompagne les communes de Billom Co qui le souhaitent, pour impulser une dynamique de projets portés par les jeunes. Une convention formalise ce partenariat (trois conventions signées, Estandeuil, Trézioux, St-Julien-de-Coppel).

Les différents groupes d'adolescents sont tous composés de **jeunes volontaires** qui sont demandeurs et qui ont envie de s'engager et d'avoir une place au sein d'un projet. Appartenir à un groupe et s'investir dans des projets qui leur tiennent à cœur leur permettent de trouver une forme d'équilibre pour les aider à se construire et à évoluer en dehors du cadre familial. Ils se sentent écoutés et soutenus par les adultes. De ce fait, ils sont **responsabilisés** et reconnus pour leur implication.

Bi'kigai intervient en amont des services spécialisés en **prévenant des conduites à risque** et en tissant des liens durables avec les jeunes et les familles.

129 rendez-vous (réunions, ateliers)

200 jeunes (112 filles et 88 garçons)

20 projets : 17 réalisés, 9 portés par les jeunes

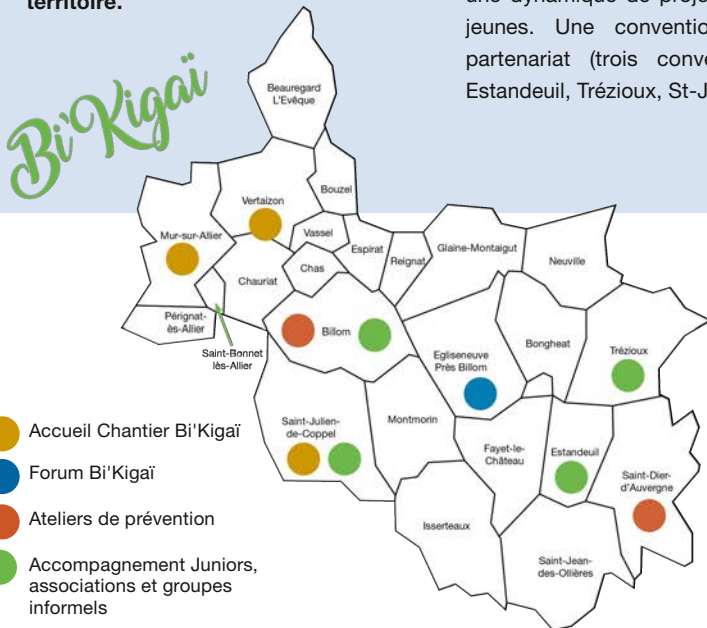
31 activités coordonnées autour des projets

44 partenariats développés sur le territoire

COORDINATION D'UN CHANTIER DE JEUNES INTERNATIONAL AVEC CONCORDIA (JUILLET 2022)

(implanté à Saint-Julien-de-Coppel)

- **13 jeunes** âgés de 14 à 17 ans donc 4 du territoire
- **1 tonne** de déchets ramassés dans les cours d'eau
- **15 bancs** et **6 nichoirs** fabriqués pour les communes



ORGANISATION DE LA 1^{ÈRE} ÉDITION D'UN FORUM JEUNES (26 MARS)

en partenariat avec les conscrits d'Egliseneuve :

- **200 participants** dont 82 jeunes
- **30 stands** : 14 partenaires / 16 recruteurs

Création d'un guide d'accès aux droits et d'un guide d'activités jeunesse.

UNE VALORISATION DYNAMIQUE DES PROJETS :

- Présence régulière sur les réseaux sociaux
- Réalisation de 28 vidéos en 2022, publiées sur YouTube, Facebook et Instagram, plus de 20 000 vues cumulées.

TRAVAIL EN RÉSEAU avec le réseau des animateurs ados et les « Promeneurs du Net » (PdN), participation à des réunions d'échange de pratiques et à des formations, animation d'ateliers dans le cadre des PdN.

ORGANISATION DE 5 SOIRÉES JEUNES AU CENTRE AQUATIQUE, avec en moyenne 24 jeunes par soirée, la participation est en hausse notamment depuis l'installation des toboggans.

DEUX NOUVEAUX DISPOSITIFS POUR LES JEUNES ONT ÉTÉ VOTÉS en décembre 2022

- **la bourse « Agir jeunes »** : un fond d'aide aux projets portés par des jeunes de 12 à 25 ans.
- **la bourse « Cré'active »** : offre la possibilité aux 14-17 ans d'effectuer une action citoyenne consistant en de petits travaux sur 5 jours consécutifs contre une indemnité de 125 € versée par la Communauté de communes.

Pour **la bourse Coup de pouce** : 5 demandes dont une qui n'a pas abouti (Vertaizon, Bouzel, Mur sur Allier, St Julien de Coppel).
3 demandes de permis et 1 de BAFA.

AUTOUR DES ACCUEILS DE LOISIRS

- **2 formations recyclage PSC1** (5 mars et 12 mars 2022) pour les animateurs, ATSEM et assistantes maternelles, 22 personnes.

- **3^{ème} édition d'un été culturel** dans les ALSH avec le service culture. Nous avons accueilli la compagnie **Suprême Legacy**. **Des ateliers Hip Hop** ont été proposés ainsi qu'un spectacle et une représentation sur l'histoire du Hip Hop. **(CF Page 22). Financement DRAC : 4 000 €.**

- **Réalisation d'une plaquette dématérialisée** qui recense tous les ALSH petites, grandes vacances et mercredis sur Billom Communauté.

PARENTALITÉ

3 conférences pour les parents, 30 participants

- « Parents : comment vivre les crises et les peurs liées à l'actualité ? », le 24 mai au collège Notre Dame

- « Quelle posture et cadre dans la relation avec vos enfants », le 11 octobre en visio-conférence

- « L'impact de l'engagement de vos ados sur la vie de famille », le 24 novembre en visio-conférence.

AIDE AUX ASSOCIATIONS

- **Mise à disposition des minibus** : **17 236 kms** de parcourus (+ 67,30 % par rapport à 2021). En moyenne, **6,5 sorties par mois**. 15 utilisateurs différents (+ 40 % d'utilisateurs par rapport à 2021). **24 sorties** pour les services de la com com. Des trajets de plus en plus éloignés.

- **600 € alloués à la FCPE** pour des interventions de 3 h sur « les maltraitances moi j'en parle » auprès des 6^{ème} et 5^{ème} du collège du Beffroi et d'une visio-conférence pour les parents d'élèves.

PARTENARIAT AVEC LA CAF (BONUS CTG)

3 rencontres décentralisées en mars avec la conseillère CAF et la coordonnatrice jeunesse pour expliquer aux élus et aux agents la mise en place du Bonus CTG aux 12 structures concernées.

Après modifications, **la CTG a été validée** lors du conseil communautaire du 4 juillet en présence de la directrice par intérim de la CAF, Mme PELOTON.



Autres participations du service

- Suivi et bilan annuel de **la convention territoriale globale** pour la CAF.
- Participation à la **commission d'attribution** des places en multi-accueil et aux réunions du guichet unique géré par le RPE.
- Participation à la **plateforme sanitaire et sociale** de Billom.
- **Mise à jour de listes** (écoles, effectifs, associations...) utilisées par les autres services.
- **1 000 premiers jours** : 3 ateliers sur la santé environnementale (animés par la Mme Motte de la Mutualité Française) ont été mis en place en octobre pour les professionnelles de la petite enfance (personnel du RPE et des multi-accueils, assistantes maternelles) : alimentation, produits d'hygiène et cosmétiques, air intérieur...
- Implantation de **Mam et de Micro-crèche** : Étude d'un projet de Mam sur St-Dier et aide au positionnement des demandes de micro-crèche (délibération N°25 du 2 Mai 2022).
- **CISPD** : une réunion du comité restreint le 29 juin (bilan des actions jeunesse, présentation de la Protection Judiciaire de la Jeunesse).
- Le service est **financé par la CAF** (PS jeunes et Bonus CTG) et par le Conseil départemental qui attribue une subvention pour la mise en place d'actions de prévention pour les jeunes.
- Le service répond aussi à des **appels à projets** (un été culturel, Paris 2024).

TOURISME PATRIMOINE



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

UN RETOUR « À LA NORMALE »

Après deux années de crise sanitaire et un service qui a dû s'adapter aux contraintes de la pandémie, 2022 marque un retour à une situation normale, où tout le programme annuel prévu a pu être réalisé.



Manifestations et temps forts

EXPOSITION « IMMERSION AU CŒUR DES ESPACES NATURELS SENSIBLES »

À Chauriat

En collaboration avec le service Environnement, il a été choisi de faire un focus sur **les ENS** au printemps 2022. Chauriat a accueilli l'exposition conçue par le Conseil départemental. Les deux artistes Guillaume Reynard, illustrateur, et Sophie Berger, documentariste, ayant travaillé sur l'exposition, étaient présents pour l'inauguration. Elle a été l'objet de l'accueil de nombreuses classes et centres de loisirs. Elle a ensuite été reçue au Centre d'Ailleurs à Saint-Jean-des-Ollières. Ce fut l'occasion de présenter les ENS sur cette partie du territoire. **40 personnes** ont participé à cette inauguration.

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Le 4 juin à Saint-Jean-des-Ollières

En partenariat avec le Centre d'Ailleurs et la commune, autour de la thématique nationale « **les jardins face aux changements climatiques** », le Pays d'art et d'histoire a proposé différentes animations comprenant l'exposition « Immersion au cœur des Espaces Naturels Sensibles », un atelier dessin « le goût du détail », une visite guidée dans le parc du Centre d'Ailleurs, une balade autour des plantes comestibles avec Laurent Occeli. La commune de Saint-Jean était en charge de la programmation du dimanche. Le PAH a réalisé la communication (programmes et affiches).

40 personnes ont assisté à la journée prise en charge par le PAH.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

«PATRIMOINE DURABLE»

Les 17 et 18 septembre

Un programme autour de la thématique nationale a été mis en place, et en collaboration avec le service Rivières : inauguration et visite de l'exposition autour de l'eau à Beauregard-l'Évêque et visite à la falaise de Malmouche, en partenariat avec le CEN.

Le PAH a également participé à la **labellisation du calocèdre**, arbre remarquable, dans le parc du Centre d'Ailleurs avec une visite à deux voix avec Éric Desmazeau. Une visite patrimoine sur la ville de Billom au XIX^{ème} a été organisée en partenariat avec l'amicale laïque et les Petites Pépites. **Fréquentation estimée à 180 personnes.**

Programmation annuelle

La programmation 2022 courait de mars à novembre. Elle proposait, sous différentes formes, une découverte du patrimoine bâti, naturel et immatériel du territoire.

- **34 visites « traditionnelles »** réalisées sur les 39 programmées.
400 participants (moyenne de 12 participants par rendez-vous)
- **4 visites en nocturne.**
105 participants (moyenne de 26 participants par rendez-vous)
- **3 visites décalées.**
87 participants (moyenne de 29 participants par rendez-vous)
- **2 excursions** en partenariat avec le réseau VPAH ont connu un vif succès.
35 participants (jauge limitée)
- **3 conférences.**
60 participants (moyenne de 20 participants par rendez-vous)
- **3 expositions** dans la programmation, **1 hors programmation.**
Fréquentations difficilement estimables sauf pour les échecs au Moyen Âge (**320 visiteurs**) et les inaugurations (**environ 30 participants**).





Programmation jeune public :

- 47 enfants accueillis
- 357 enfants ALSH accueillis
- 50 enfants RPE accueillis



- 2 747 élèves du territoire
(14 établissements différents)
- 37 élèves hors territoire
(2 établissements)

Service éducatif

Le service continue son expansion, marquée en 2022, par l'accueil de nombreux centres de loisirs et l'acquisition de **nouveaux outils pédagogiques** sont venus l'enrichir :

- **La carte paysage, grand format sur bâche**, a été illustrée par Guillaume Reynard et permet de comprendre la formation des paysages et en particulier ceux de la Limagne des Buttes. Elle est utilisée pour les interventions scolaires, pour des lectures de paysages. Le format a été adapté pour être également accessible aux plus jeunes (RPE, maternelle, CP).

- **L'explorateur de Chauriat** a été conçu pour les familles et porte sur le patrimoine chauriatois. Il est disponible gratuitement au bureau d'information

touristique de Billom ou en mairie de Chauriat et permet de découvrir l'histoire et l'architecture de la commune.

- **Des livrets** pour des jeux de piste ou découverte de communes (Saint-Jean-des-Ollières et Saint-Julien-de-Coppel) ont également été réalisés avec des impressions en interne et selon les besoins.

De nombreuses nouvelles interventions ont été proposées : autour des Turlurons, des expositions (Immersion au coeur des ENS, eau, foires et marchés), fresque du climat à Bouzel.

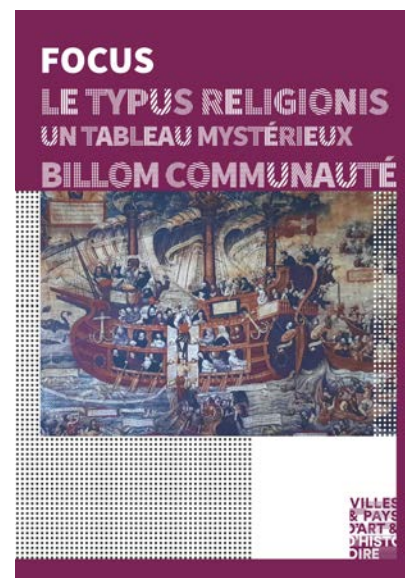
La mission culturelle détachée de Mme Tamizier, professeur du collège du Beffroi de Billom, a été renouvelée pour l'année scolaire 2022-2023 (2 h par semaine). Ce soutien permet une réelle reconnaissance des interventions auprès des établissements scolaires.

Partenariats, conseils et expertises

Conseils et expertises auprès de plusieurs communes : Bouzel, Vertaizon, Chauriat. Ainsi qu'une participation aux circuits d'interprétation de valorisation du val d'Allier. Également auprès **d'associations** : ASEV-SIT et les amis du père Gaschon (Ambert).

Soutien aux manifestations

La commission tourisme et patrimoine a soutenu plusieurs associations pour des projets de valorisation du patrimoine : « Les boucles de la mémoire de Clermont » pour un diagnostic et des propositions de circuits en voiture autour de la rafle de Billom (réalisé par des étudiants de l'Université Clermont Auvergne) et « Acces Sens » pour la création d'outils de visites à l'ancienne église de Vertaizon adaptés aux différents handicaps (visuels, mentaux ...). Des formations ont été dispensées par l'association pour permettre une bonne utilisation de ces nouveaux supports.



De nouvelles publications : focus sur le « **Typus Religionis** » CF page 60.



TOURISME



Randonnées

Une réédition du **topoguide de randonnées** « Balades en pays de Billom St-Dier vallée du Jauron » est programmée pour 2023. Les membres de la commission - mais aussi les communes non représentées dans celle-ci - sont sollicités pour vérifier, voire compléter les textes patrimoniaux de chaque fiche existante et pour

réviser les nouvelles. Actuellement, 19 randonnées sont recensées, 6 autres viendront les compléter afin d'intégrer les circuits de l'ex CC de Mur-ès-Allier et les **trois circuits de valorisation du patrimoine du val d'Allier** en cours de réalisation.



Voie verte / via Allier

Les grosses interrogations de 2022 ont surtout porté sur l'intervention du juge des expropriations, dernière ligne droite avant de pouvoir terminer les secteurs manquants (dont un sur Dallet). La venue tardive de ces expropriations repousse d'autant les travaux, et le risque de perdre des subventions est devenu réel, notamment sur les fonds européens (POI Loire).

Le PETR a choisi un prestataire pour lancer, dès 2023, le **suivi environnemental obligatoire** sur les tranches optionnelles afin de sensibiliser les différents intervenants en phase chantier sur les enjeux et contraintes environnementales.

Le COPIL de décembre a décidé de repousser le choix du mobilier (ligne graphique,

conception...) et de redéposer des demandes de subventions sur les prochains programmes européens. Les délais impartis ne nous permettaient plus de « choisir » sereinement et de travailler l'ambiance et l'aménagement souhaités par tous.

En octobre, dans le cadre du Pôle métropolitain Clermont-Vichy-Auvergne, Jean-Michel Charlat, Bernard Léon (élu à Pérignat) et Stéphanie Vergniaud ont participé à un **voyage d'études sur Orléans, Tours et le val de Loire** pour découvrir notamment la mise en tourisme qui a été faite de la Loire à Vélo, les équipements qui gravitent autour (Maisons thématiques, loueurs de vélos...) et les retombées économiques inhérentes sur toute la région.



25

sentiers de
randonnée

1

topoguide en
cours de
réalisation

3

circuits de valorisation
du patrimoine en
cours de création

Maison du tourisme du Livradois-Forez



25 000
visiteurs renseignés

2 000
visiteurs renseignés à
Billom

+ 54 %
de billets vendus (record)

60 000 €
de chiffre d'affaires
(+71 %)

2022 est une année record en termes de nombre de billets vendus (festivals, spectacles, musées, etc.) par le service billetterie de la MDT (+ 54 % par rapport à 2021 et + 31 % à 2019) ce qui a engendré 60 000 € de chiffre d'affaires.

Les EPCI ont acté l'harmonisation de la **taxe de séjour** sur le périmètre de la MDT par délibérations concordantes ; cette décision prendra effet au 1^{er} janvier 2023. Elle permettra un reversement – à la MDT – du différentiel de la taxe de séjour perçue par les Communautés de communes en 2019 et le montant réel à partir de 2023. Cette décision devrait permettre de trouver de **nouveaux financements pour l'association** et, notamment, de pallier la baisse de la participation du PNR Livradois-Forez à compter de 2023.

Travaux

Les travaux au Bureau d'Information Touristique de Billom, débutés fin 2021, se sont achevés au 1^{er} trimestre 2022 et ont **embelli le bâtiment**. Plus attractif, ce lieu d'accueil est désormais plus visible et clairement identifié aux couleurs de la Maison du Tourisme du Livradois-Forez. Le bandeau latéral a également été changé afin de donner de la lisibilité au **label Pays d'art et d'histoire**. Un beau programme dont le coût s'élève à **28 561 €**, entièrement pris en charge par Billom Co et qui est le point de départ à d'autres travaux intérieurs. La MDT a décidé (avec l'appui financier de la Région et de chaque EPCI) de réagencer en totalité l'intérieur de ses 9 bureaux d'accueil avec du mobilier fait sur mesure, des outils numériques, des nouvelles cartes du territoire le tout offrant des espaces plus aérés et surtout plus attrayants. Des architectes ont travaillé sur un concept validé en 2022, qui sera opérationnel en 2023, après travaux intérieurs du BIT par Billom Communauté.



© David Frobert

Valorisation touristique du val d'Allier

Un long travail de **corrections** et de **changements de photos** a été fait concernant les **31 pupitres** sur les communes de Pérignat, Chauriat et Mur-sur-Allier (Dallet), ainsi qu'une modification de tracé sur Chauriat. Une convention obligatoire a été passée avec les archives départementales pour l'utilisation de leurs photos et une demande d'autorisation d'utilisation pour des photos à Chauriat a dû être faite à une ayant-droit d'un photographe. L'illustratrice a mis beaucoup de temps à nous rendre les dessins finalisés. À cela s'est rajouté un nouveau partenariat avec **l'association des forts villageois**. Les bons à tirer ont finalement été signés en octobre. Fin d'année, nous avons également défini – sur site - les emplacements des nombreux panneaux directionnels.



AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT



HABITAT

Lancement d'une 2^{ème} Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

810 650 € (de Billom Co) et **2 144 200 €** (de l'ANAH) sur 5 ans, pour les propriétaires occupants (PO) et bailleurs (PB) qui souhaitent réaliser des travaux d'amélioration de leur habitat.

Fin mars, le conseil communautaire validait un **nouveau dispositif OPAH** après 9 mois de réflexion avec Soliha et la commission. Les élus se sont orientés vers un programme très ambitieux en lui allouant une enveloppe de 810 650 € (contre 383 000 € entre 2016-2022). De nouvelles primes sont instaurées et des taux de subventions revus à la hausse.

L'objectif de réhabiliter **203 logements** est mis en place grâce à l'enveloppe de l'ANAH, et un nouveau partenariat avec la **SACICAP** voit le jour. Cet organisme permet de faire des avances de subventions aux ménages, pour qui, payer la totalité des travaux avant de percevoir les aides, est budgétairement trop difficile.

À noter, l'implication de **la commune de Montmorin** dans ce nouveau dispositif puisqu'elle a souhaité apporter également une subvention aux propriétaires bailleurs pour de la sortie de vacance.

La plus grande difficulté a été de retenir un nouvel opérateur. Les offres de la première consultation, lancée en mai, ont dû être rejetées en raison du prix, et par conséquent, du nombre d'offres reçues insuffisant. Après une seconde consultation pour laquelle de nombreuses précisions ont été rajoutées dans le cahier des charges, c'est SOLIHA qui est retenue en septembre.

La convention avec l'ANAH a été signée le 10 novembre (dans l'attente de l'opérateur notamment) ce qui a engendré une période de juin à novembre sans possible accompagnement ni dépôt de dossiers d'aide de Billom Co.

En septembre, une présentation du **nouveau dispositif et du rôle plus général de l'EPCI** en matière d'habitat a été faite par le vice-président et la DGA auprès des travailleurs sociaux du Département, du CLIC et du CCAS de Billom.



Bilans quantitatifs

De janvier à juin, SOLIHA poursuit ses permanences une fois par mois à Billom, Vertaizon et St-Dier et à partir du 2^{ème} dispositif, une permanence a été ajoutée sur Dallet, en alternance avec celle de Vertaizon.

Les aides s'échelonnent de **30 à 71 %** selon les revenus et les types de travaux qui génèrent une forte activité économique pour les entreprises locales.

Le 6^{ème}, et dernier comité de pilotage de la 1^{ère} OPAH, s'est tenu en septembre. Étaient invités les partenaires et les élus du comité de suivi de l'étude pré-opérationnelle.

| | Précarité énergétique | Très dégradé | Autonomie | Montant aide ANAH | Montant aide Billom Co | Montant travaux TTC |
|---------------------------------|-----------------------|--------------|-----------|-------------------|------------------------|---------------------|
| Janvier à juin 2022 | | | | | | |
| Nombre PO | 10 | 1 | 3 | 170 543 € | 11 500 € | 345 515 € |
| Nombre PB | 1 | | | 28 670 € | 15 000 € | 86 658 € |
| TOTAL | | 15 | | 199 213 € | 26 500 € | 432 173 € |
| Novembre à décembre 2022 | | | | | | |
| Nombre PO | 1 | | 3 | 20 402 € | 3 616 € | 47 735,46 € |
| Nombre PB | | 1 | | 72 033 € | 57 600 € | 245 003,71 € |
| TOTAL | | 5 | | 92 435 € | 61 216 € | 292 739,17 € |

Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat

Le SPPEH a été baptisé « **RENOV' ACTIONS63** » et une très large campagne de communication a été faite en 2022 par le Conseil départemental. Ce service est la déclinaison départementale de FRANCE RENOV et devient le guichet unique des habitants pour toute question portant sur l'amélioration de leur logement.

Willy Benavides reste le conseiller de Billom Communauté et est présent au siège tous les mercredis. Après un premier contact, il oriente les ménages vers le dispositif le plus adapté à leurs besoins ou à leurs revenus (Ma Prim'Rénov, l'OPAH, les certificats d'économie d'énergie ou le Cd).

973

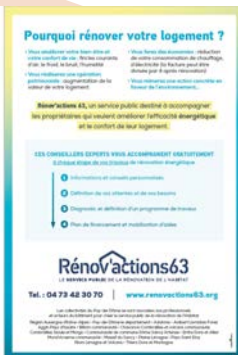
conseils délivrés

9

accompagnements
avec visites et études thermiques

69,2%

des personnes engagent des actions
après un entretien avec le conseiller. Parmi les actions,
22 % concernaient des travaux d'isolation



Habitat indigne

Le **CTS** (Comité Technique Social) regroupe **l'ADIL, l'ARS, l'ANAH, la CAF, les travailleurs sociaux de secteur, le VP habitat et la DGA.**

Il a pour mission d'étudier toutes les situations d'habitat indigne qui seraient

signalées via un ROL (Relevé d'Observation du Logement) rempli par une assistante sociale, une aide ménagère, un membre de la famille ou l'occupant (locataire ou propriétaire).

Le CTS s'est donc réuni 3 fois en 2022, moins que les autres années en raison des 5 mois sans dispositif. Toutefois, un signalement de logement indigne est arrivé durant cette période et ce sont les services habitat du Conseil départemental qui ont pris le relais pour la visite en raison d'une situation qui paraissait inquiétante.

Un nouvel outil a vu le jour pour déposer les signalements relatifs aux logements indignes : **HISTOLOGE**. Cette **plateforme numérique** est accessible aux particuliers et permet aux partenaires d'avoir un suivi précis de chaque dossier puisque toutes les informations (rapport, courriers, suivis...) sont rentrées au fur et à mesure par chaque acteur.

Le dossier est examiné à chaque séance, jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée (relogement, aide aux travaux...) :

- 5 nouveaux dossiers ont ainsi été enregistrés en 2022 (contre 10 en 2021 et 5 en 2020),
- 5 sont toujours en cours d'instruction,
- 6 ont été clôturés, soit parce que les travaux ont été faits, soit parce que les locataires sont partis avant la visite.

Un dossier a fait l'objet d'un **procès-verbal d'infraction** par le maire de Vertaizon, adressé au tribunal de police, et une amende de 200 € a été adressée au propriétaire bailleur contre 800 € demandés. C'est le premier du genre dans le département du Puy-de-Dôme.

Les infractions au Règlement Sanitaire Départemental et au Décret Décence relèvent du pouvoir de police spéciale du maire. Mais les projets de courriers sont préparés par Billom Communauté et adressés, après validation de l'ADIL et la DDT, à la mairie pour envoi aux propriétaires indécents.

Par ailleurs, la DGA a participé :

- aux **5 comités de concertation** organisés par l'ANAH,
- au **COTECH** relatif au Plan Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne.

Exceptionnellement, Billom Co n'a pas pu participer au comité de pilotage annuel présidé par le Préfet en présence du procureur de la République.

Commissions d'attribution numérique

Ophis

41 logements OPHIS ont été attribués en 2022 :

- **15** n'avaient qu'un seul candidat (36 % contre 64% en 2021 et 59 % en 2020)
- **16** avaient deux candidats (37% contre 32 % en 2021)
- **10** présentaient 3 candidats (23 % contre 4% en 2021).

C'est donc **77 ménages** qui ont été proposés pour un accès aux logements locatifs sociaux contre 70 en 2021, mais avec moins de chance d'obtenir un logement puisque plus de candidats par attribution.

Néanmoins, il est à noter que 12 dossiers ont été présentés à la commission alors que les personnes avaient déjà refusé, suite à la visite.

Enfin, **deux logements** sur Billom ont été réservés pour l'accueil de **familles ukrainiennes**.

Auvergne Habitat

Auvergne Habitat poursuit ses **commissions d'attribution** en présentiel. Les statistiques sont difficiles à faire. Sur Chauriat, livraison des **25 logements seniors**.

ADIL

Permanences : l'ADIL organise des permanences territoriales une fois par mois, en alternance, à Billom, St-Dier et Vertaizon. Malgré une large diffusion, force est de constater que les habitants ne sont pas au rendez-vous. Sur les **9 686 consultations** faites sur le département (face-à-face, téléphone, courrier...), **258 ont été réalisées pour des habitants de Billom Communauté**, dont seulement 5 lors des 10 permanences mensuelles.

URBANISME

Soliha

Le Plan Local d'Urbanisme, valant Programme Local de l'Habitat (PLUH), document de planification et de projet territorial, offre un cadre d'aménagement et de développement partagé par toutes les communes, à horizon 2030.

Le PLUH, approuvé en octobre 2019, a été modifié une première fois en octobre 2021. Une seconde modification a été engagée en mai 2022.

Depuis l'approbation, le service urbanisme est disponible pour répondre aux questions des élus et des habitants sur le PLUH. Cela représente, en moyenne, entre 10 et 15 contacts par mois.

PLUH intercommunal : deuxième projet de modification

Une seconde procédure de modification du PLUH a été prescrite par arrêté du président du 31 mai 2022.

Une première version du rapport de présentation de la modification a été préparée et ensuite rédigée avec le cabinet Etudes actions sur le second semestre de l'année.

Le projet comprend, notamment, l'intégration au PLUH d'une dizaine de projets principalement pour le développement d'activités agricoles et la création de projets touristiques.

Service instruction des actes d'urbanisme

Avec la fin de la gratuité du service d'instruction de l'État, pour les communes appartenant à un EPCI de plus de 10 000 habitants, un service ADS (Autorisation du Droit des Sols) a été créé par le Grand Clermont au cours du premier semestre 2015.

En 2022, ont été traités :

964

certificats
d'urbanisme

11

permis de
démolir

21

permis
d'aménager

710

déclarations
préalables

208

permis de
construire

APPROBATION FINALE DU SPR-PVAP DE LA COMMUNE DE BILLOM

Le projet de révision de la « Zone de protection du patrimoine, de l'architecture et du paysage » (ZPPAUP) de Billom en « Site patrimonial remarquable » (SPR) et « Projet de valorisation du patrimoine et de l'architecture » (PVAP) a été finalisé et approuvé en 2022, après plusieurs années de travail.

Après l'enquête publique organisée fin 2021, et suite aux avis et conclusions de celle-ci, le projet a été ajusté par l'architecte André David, en charge du dossier.

Le SPR-PVAP a ensuite fait l'objet d'une validation de sa nouvelle version en Commission Locale du PVAP (CLVAP) le 28 avril 2022. Enfin, le Préfet de Région a rendu son accord final le 10 octobre 2022.

Au final, le SPR-PVAP a ainsi pu être approuvé par le conseil communautaire du 28 novembre 2022.

Ressources humaines

De octobre 2021 à avril 2022, Hélène Aptel a remplacé Nicolas Blasquiet, en congé parental.





DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

▶ Avec l'approbation du PLUH a été instauré un droit de préemption urbain pour l'ensemble des 25 communes sur toutes les zones "urbaine" et "à urbaniser".

▶ À partir du 1^{er} janvier 2022, a été mis en place le traitement dématérialisé des **Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)** à l'échelle intercommunale après une phase test sur la commune de Billom.

▶ En 2022, un total de **463 DIA** a été traité par voie dématérialisée et **202** en papier, par les services de Billom Communauté, illustrant la dynamique du marché de l'immobilier du territoire.

▶ Le Droit de Préemption Urbain (DPU) correspond à la possibilité **d'acheter en priorité un bien immobilier mis en vente.**

Un tel droit est accordé aux communes ou communautés de communes en vue de la réalisation d'opérations d'intérêt général. Les opérations concernées peuvent intéresser la politique locale de l'habitat, la construction d'équipements collectifs, le maintien ou le développement d'activités économiques, la lutte contre l'insalubrité, la constitution de réserves foncières, la sauvegarde du patrimoine, bâti ou non bâti, etc.

▶ **3 DIA** ont fait l'objet d'une préemption communale en 2022 sur le territoire.

Outil de vulgarisation du PLUH

En 2022, l'outil de vulgarisation a été travaillé et finalisé par la **commission urbanisme et les ateliers d'architectes Montrottier et Capitaine**, il sera imprimé en mars 2023. L'outil prend la forme d'un rapport facilement imprimable et diffusable en ligne. Il contient :

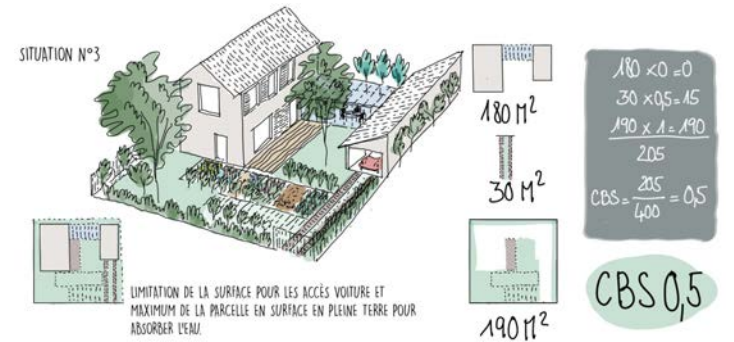
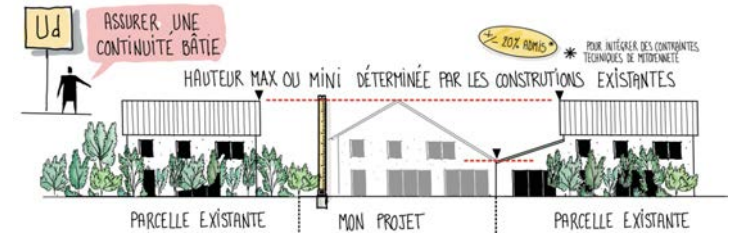
▶ **1 brochure** « Le PLUi pour tous, illustration des règles d'urbanisme à Billom Communauté » et son glossaire pour comprendre tous les termes techniques et ses annexes (nuanciers de couleurs, végétation, essences recommandées et interdites, carte du territoire...).

▶ **7 fiches thématiques** séparées :

- Aménagements extérieurs, coefficient biotope par surface (CBS)
- S'insérer dans la pente,
- S'implanter sur sa parcelle,
- Paysage et végétation - clôtures / haies,
- Géométrie des nouvelles constructions,
- Matériaux et couleurs,
- Ambitions environnementales.

Service de conseil architectural et paysager

En parallèle, le service de conseil architectural et paysager a fait l'objet d'un travail important de la commission urbanisme pour définir ses contours, son contenu et son fonctionnement. L'objectif du lancement d'une **phase test** du service à partir de 2023 a été arrêté.



RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE CONCERNANT LES CLÔTURES

LES CLÔTURES NE SONT PAS OBLIGATOIRES



LA CLÔTURE EST DE PRÉFÉRENCE UNE HAÏE VIVE



LA CLÔTURE NE DOIT PAS FAIRE UNE HAUTEUR DE PLUS DE 1.80 m ...



... SAUF DANS LE CAS DE HAÏES VIVES D'ESSENCES LOCALES





La mission d'accueil des porteurs de projets

Elle a pour objectif d'**accompagner les porteurs de projets sur le territoire** afin de permettre la création et la reprise d'activités.

Porteurs de projets et offres

En 2022, **8 porteurs de projets** ont été accueillis et ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé et nombreux sont ceux qui contactent également le service économie, par mail ou par téléphone, pour obtenir des informations diverses sur le territoire, sans forcément être accompagnés.

Les porteurs de projets sollicitent le service économie pour bénéficier d'un accompagnement technique, mobiliser les partenaires financiers, rechercher des subventions, un local ou un terrain.

OBSERVATOIRE DU COMMERCE ET AFFICHAGE DANS LES LOCAUX COMMERCIAUX VACANTS AVEC PETITES VILLES DE DEMAIN

En collaboration avec la mairie de Billom dans le cadre du programme **Petites Villes de demain**, un observatoire du commerce a été édité en 2022 pour recenser les types de commerces à Billom et le taux de vacance des locaux. Ainsi, une étude comparative (en termes de type de commerce) a pu être réalisée sur la ville de Billom, le département et Vic-le-Comte.

Les projets accompagnés concernent divers secteurs et divers besoins :

- **Recherche de locaux** pour installation d'un commerce.
- **Recherche de terrains** pour des activités industrielles, artisanales, ou agricoles.
- **Besoins de financements** pour des projets de création, développement ou reprise d'activités.

Besoins d'accompagnement technique pour les différentes étapes administratives de la création d'un projet.

Soutien de Billom Communauté aux structures d'aides aux entreprises

L'**ADIE** accompagne et finance les porteurs de projets sans capital, pour la création ou le développement de leur entreprise.

En 2022, pour les habitants du territoire, l'ADIE a :

- accueilli et informé **19 personnes** pour un premier diagnostic professionnel,
- soutenu **9 porteurs** de projets pour la création ou le développement de leur entreprise par des micro-crédits professionnels d'un montant total de **42 231 €**,
- apporté **4 250 € de prime et 2 500 € de prêts à taux zéro**.

STAGE

En janvier 2022, Billom Communauté a accueilli, une étudiante de l'UCA dans le cadre d'un projet tutoré afin de réaliser un travail d'enquête auprès des agriculteurs pour compléter les données du recensement agricole, mieux les connaître et cibler les enjeux fonciers et environnementaux.

Plateforme d'Initiative Issoire Brioude Sancy

Billom Communauté participe au financement de la **Plateforme d'Initiative Locale 2IBS**, via une cotisation annuelle. Une moitié est utilisée pour soutenir le fonctionnement de la PFIL, et l'autre moitié sert à abonder le fond de prêt d'honneur. La PFIL octroie des **prêts d'honneur à 0 %** pour des montants pouvant atteindre **25 000 €** pour une durée maximale de 5 ans.

En 2022, 4 entreprises ont été accompagnées avec des prêts d'honneur pour un montant total de **26 000 €** avec **5 emplois** directs créés ou maintenus.

Solidarité Paysans

Solidarité Paysans en Auvergne est une **association de défense et d'accompagnement des agriculteurs-rices en difficulté**.

L'accompagnement s'inscrit dans une approche globale des difficultés (personnelles, familiales, économiques, techniques, financières et juridiques), la confiance, la confidentialité et le maintien des fermes chaque fois que cela est possible. En 2022, Billom Communauté a accordé une subvention de :

- **1 500 €** à l'association, soit 300 € par dossier suivi, pour participer à la pérennité de son action.
- **5 agriculteurs-rices** ont été accompagné(e)s sur son territoire.

Le château de Mezel

En juillet, une entreprise est intervenue pour nettoyer les tours car le vent et les oiseaux apportent quantité de terre et autres matériaux qui favorisent la pousse anarchique de végétaux inesthétiques qui peuvent abîmer la maçonnerie. Nous avons profité de la présence de la nacelle pour remplacer des tuiles abîmées, réparer des descentes de gouttières et nettoyer la mousse des murs.

Le montant des travaux est de 5 738 € TTC.



Par ailleurs, par délibération de novembre, le conseil communautaire (à la majorité) décide de mettre le château en vente et de le confier à deux agences immobilières.

En mai, puis en décembre, une 2^{ème} puis une 3^{ème} convention sont signées pour 6 mois avec la société de chasse de Mezel pour **poser des pièges pour les pigeons** qui sont très envahissants, salissants et qui apportent une nuisance aux habitations alentours.

Bouchut à St-Jean-des-Ollières

La DGA participe, aux côtés du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, à la réflexion des élus de la commune sur la **réhabilitation du bâtiment « Bouchut »**.

Une mission de préfiguration d'un **lieu de vie commun** a été lancée en mars avec Stéphanie Cante pour accompagner élus et habitants dans la définition des espaces, leur fonctionnement, pour qui et avec qui.

Fin d'année, le cabinet d'architectes, **Ar Ter** a été retenu pour réaliser l'avant-projet relatif à la réhabilitation du bâtiment en **bar-restaurant-hôtel** (venant remplacé l'Archou), **tiers-lieu et épicerie associative**.



ZAC des Littes, à Mur-sur-Allier (Dallet)

Pierre Grosmond, architecte conseil des Littes, a effectué un important travail de terrain pour établir **une fiche de conformité**, par entreprise, sur le respect ou non du CCAP (cahier des prescriptions architecturales et paysagères) et du permis de construire.

Force est de constater qu'une seule entreprise (SIAREC) respecte l'intégralité de ce qui était demandé. L'architecte et Assemblia ont donc commencé à rencontrer et à adresser des courriers à chacun pour arriver à un consensus, comme par exemple réaliser rapidement les plantations des arbres le long des clôtures qui permettent notamment de « masquer » celles qui ne sont pas convenables car dans l'ensemble, les non-conformités constatées concernent avant tout les aménagements extérieurs et les traitements paysagers.

Un avenant à la convention de concession avec **Assemblia**, signé en 2019, prévoyait **une fin de contrat au 31/12/2022**. Au regard de l'état d'avancement de la commercialisation et des travaux qui resteront à faire, il a été décidé de **prolonger de deux ans** cette convention, soit jusqu'au **31 décembre 2024**.



L'économie circulaire

ConcerTO

Le **Syndicat du Bois de l'Aumône** (SBA) avec Billom Communauté forment un des territoires tests accompagnés par l'ADEME. L'objectif est de permettre une cohérence territoriale d'offres et de besoins autour des flux de matières organiques (gaspillage alimentaire, prévention, compostage, méthanisation, agriculture, filière bois, etc.) grâce à la concertation des acteurs agricoles, de l'agro-alimentaire, des particuliers et des acteurs du traitement des déchets.

L'année 2022 a été l'occasion pour dérouler le plan d'action du projet Concerto avec comme objectif de mieux connaître les logiques d'acteurs du territoire sur la question de **la matière organique et la valorisation des biodéchets**. Le dernier atelier de concertation avec les agriculteurs a eu lieu en mars. De plus, un atelier avec les communes a été réalisé en juin, et un atelier final avec les partenaires en septembre.

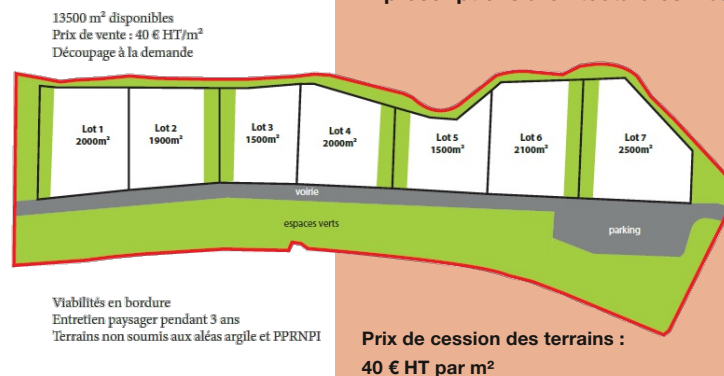
Coop'BTP

Les 28 et 29 novembre 2022 a eu lieu la COOP'BTP, un événement dédié au **secteur du BTP** (visites de sites, ateliers) et à **l'économie circulaire** (déconstruction, gestion des déchets et réemploi), organisé en partenariat avec un collectif d'acteurs publics et privés (institutions, fédérations, associations, etc.). La séance plénière introductive s'est tenue à la Perm, située dans l'ancien collège de Billom.

PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE L'ANGAUD – BILLOM

La mission de commercialisation des lots de **l'extension du PAE de l'Angaud**, confiée à Assemblia, s'accélère.

Deux projets ont été agréés par le **comité de pilotage**. En 2022, les porteurs de projets ont été accompagnés sur le respect du **cahier des charges et prescriptions architecturales**. Les travaux devraient débuter en 2023.



Après la vente d'une parcelle à l'entreprise **GAMASONIC**, déjà implantée sur la zone, des travaux permettant le déplacement d'une conduite de gaz ont été réalisés pour rendre possible la construction du bâtiment qui permettra de développer son activité.

MOBILITES



Réflexion sur les mobilités dans le cadre de la convention avec la Région

En mars, Gérard Guillaume, Jean-Pierre Buche et Stéphanie Vergniaud ont rencontré Frédéric Aguilera, vice-président mobilités à la Région.

L'objectif était de faire le point sur **la convention de coopération**, et plus particulièrement pour redemander la mise en place d'un service de **navettes entre Billom et la gare de Vertaizon**.

Plus largement, l'idée était aussi de desservir l'agglomération clermontoise par **une ligne express** (pour mémoire, un courrier avait été adressé en juillet 2018 au Département et à la Région pour que cette ligne soit inscrite au dialogue de gestion, testée et expérimentée mais il est resté sans réponse).

Les services de la Région ont été missionnés pour travailler sur les scénarios possibles en étudiant le cadencement, les horaires, le coût...

Une rencontre, à la demande de la Région, en octobre, entre Raphaëlle Jenin (Responsable antenne régionale des transports interurbains et scolaires du 63) et Stéphanie Vergniaud a eu pour but de faire un point d'avancement sur la mise en œuvre de la convention.

Fin décembre, Billom Communauté n'avait toujours pas eu de retour sur ses demandes malgré différentes relances faites par les services de Billom Communauté.

Le bus de Montagnes

Ce service, subventionné par le Conseil départemental, puis par la région à partir de 2022, a été mis en place en 2013 pour **desservir le marché de Billom** tous les 15 jours.

Trois entreprises de transport assurent :

■ **Une ligne directe** avec un arrêt pour les communes de Beauregard-l'Evêque, Vertaizon, Vassel, Bouzel, Espirat, Reignat.

■ **Une ligne directe** avec un arrêt pour les communes de Chas, Chauriat, Dallet, Mezel, Pérignat/Allier, St-Bonnet/Allier.

Pour ces deux lignes, le tarif est de 2 € le trajet soit **4 € l'aller-retour**, et c'est sans réservation.

■ **Un transport à la demande (TAD)** à partir du domicile (sur réservation) pour Billom, Bongheat, Egliseneuve-près-Billom, Estandeuil, Fayet-le-Château, Glaine-Montaigut, Isserteaux, Mauzun, Montmorin, Neuville, St-Dier-d'Auvergne, St-Jean-des-Ollières, St-Julien-de-Coppel, Trézioux.

Tarif de **3 €** le trajet soit **6 € l'aller-retour**. Cette année, le TAD est en légère augmentation, soit 11,21 en moyenne par trajet.



239

passagers

78 en TAD,

161 en ligne directe



11 292,70 €
de coût de service



70 %

de subventions
du Conseil régional
(en attente)

Enquêtes sur le territoire

Etude de faisabilité Billom-Vertaizon par le Conseil départemental

A l'automne, le Département a lancé une consultation pour réaliser une étude pour la création d'une **ligne de transport entre Vertaizon et Billom** et d'un **tiers-lieu** au sein de la gare de Vertaizon. Ce projet résulte notamment de la fermeture du pont de Cournon pour travaux et de la recherche de solutions alternatives, notamment à l'auto-solisme, des habitants du Billomois, voire au report modal.

L'étude durera environ 6 mois et comprendra 3 phases :

- la **définition des besoins en déplacements** à travers des enquêtes auprès des habitants et des points de comptages,
- la création d'une **ligne de transport** qui élabore les divers scénarios de mobilité en fonction du niveau de service préalablement caractérisé (temps de trajet, prix, confort, sécurité),
- le « **tiers-lieu** » qui détermine les besoins en télétravail, espace de co-working et services associés.

Initialement prévue pour démarrer fin 2022, l'étude a été repoussée à 2023.

Enquête ménage par le SMTC

Le Conseil communautaire a validé la participation du territoire à l'**Enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC²)** lancée par le SMTC (qui en a l'obligation tous les 10 ans) en vu de recueillir les pratiques de déplacement des habitants d'un territoire, un jour moyen de semaine, quels que soient les modes de transport utilisés (transport en commun, voiture, modes doux, deux-roues...) et les motifs du déplacement (travail, études, loisirs...).

Les enquêtes prévues initialement pour démarrer en septembre, se sont déroulées entre octobre et début janvier. **320 personnes** de toutes les tranches d'âge ont été interrogées en face à face sur Billom Co, pour plus de représentativité. Les résultats sont attendus pour septembre 2023.

L'objectif pour Billom Co est d'améliorer sa connaissance des déplacements de ses habitants et d'avoir un support pour négocier des éventuelles modifications ou des nouveaux services avec la Région.

Initialement, le coût incombant à l'EPCI était de **28 000 €** mais après mobilisation de financeurs supplémentaires par le SMTC, **Billom Co a payé 10 069 € en 2022**.



TRANSPORT SCOLAIRE

La CC prend en charge le transport des scolaires au centre aquatique communautaire.

Des consultations (liée aux réservations de bassins des écoles ou regroupements), comprenant **33 lots** différents au total sur les quatre périodes que comporte l'année scolaire au centre aquatique, ont été faites en juillet et octobre 2022 pour l'année scolaire 2022-2023.

Le prix moyen par trajet est de 109,60 € HT pour l'année 2022-2023.

Au compte administratif 2022, cela a représenté une dépense de **35 580,09 €** soit une augmentation d'environ 89 % par rapport à 2021. Cette augmentation s'explique par les années " creuses " en raison de la crise Covid 19 (2020-2021). La dépense 2022 est revenue au niveau d'avant la pandémie.



Enquête auprès des communes

Dans le cadre de la commission mobilités, un questionnaire a été envoyé aux 25 communes pour faire un **état des lieux sur les transports existants**, leurs souhaits, leurs remarques... en matière de mobilité afin de préciser les projets voulus par les élus et souhaitables pour le territoire.

Seules **14 communes** (Billom, Bongheat, Bouzel, Chas, Fayet, Mauzun, Neuville, Pérignat, St-Bonnet, St-Dier, St-Jean, St-Julien, Trézioux et Vassel) ont rempli le questionnaire et les remarques les plus fréquentes ont été les suivantes : « actuellement, trop de bus circulent avec peu de passagers, il faut optimiser le remplissage en autorisant le partage des usagers (collégiens et lycéens, travailleurs et lycéens...), et demander à ce que les vélos puissent être mis dans un bus pour l'intermodalité ».

EQUIPEMENT SPORTIF



CENTRE
AQUATIQUERapport détaillé consultable au
siège de Billom Communauté

LE SERVICE DU CENTRE AQUATIQUE

COMPREND :

- 1 directeur
- 6 ETAPS-MNS
- 1 apprenti MNS
- 2 agents entretien / maintenance
- 6 agents accueil / entretien
- 1 technicien

CARACTÉRISTIQUES :

- 1 bassin sportif de 375 m².
- 6 lignes d'eau de 25 m, profondeur de 1,20 à 2,00 m.
- 1 bassin d'apprentissage de 80 m², profondeur de 1,20 m, jets massants.
- 1 pataugeoire de 18 m², profondeur de 10 à 25 cm.
- 1 aire de jeux d'eau extérieure.
- 2 toboggans extérieurs.

Ouverture

Le centre aquatique a ouvert ses portes pendant 325 jours cette année (contre 334 en 2019, 250 en 2020 et 256 en 2021). L'ouverture **7 jours sur 7** a cependant subi quelques fermetures :

- **7 jours** en février en raison du manque de personnel,
- **7 jours** au mois d'août pour les travaux du MGP,
- une fermeture pendant les **vacances de Noël** (du 24 décembre au 31 décembre),
- **les jours fériés**.

Cela représente un total de 3 000 heures d'ouverture (contre 3 070 en 2019, 2 114 en 2020, 2 426 en 2021).



325

jours d'ouverture



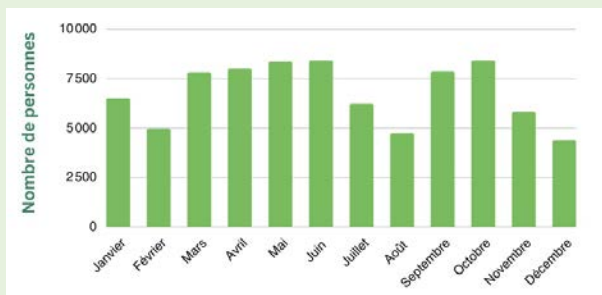
3 000

heures d'ouverture

Fréquentation

La fréquentation du centre aquatique est en **forte hausse**. On retrouve des valeurs d'avant COVID : **+ 44,99 % par rapport à 2021**. Nous remarquons aussi une augmentation plus marquée sur les mois de juillet et août du fait de l'ouverture des **deux nouveaux toboggans**.

Néanmoins, le protocole sanitaire de l'éducation nationale interdisant aux écoles de venir pendant deux mois (janvier et février), explique la baisse de fréquentation des scolaires de 19,17 % par rapport à 2019.



81 538

usagers

Consommations

Les consommations de fluides sont en forte baisse en 2022, par rapport à 2021 :

- pour le gaz, - **32,52 %**,
- pour l'électricité, - **2,63 %**,
- la consommation générale d'eau (lavage, wc, douche, renouvellement bassins...) est de **150,80 litres** par usager (contre 201,94 en 2021), soit **12 297 m³** d'eau en 2022,
- la pompe à chaleur a fourni **30,21 % d'énergie en moins** par rapport à 2021, soit 238,380 Mwh, contre 341,550 Mwh.

Nouveautés 2022 : les toboggans aquatiques

Depuis 2019, une réflexion est menée pour la création d'une nouvelle activité en vue d'améliorer l'attractivité de l'équipement, notamment l'été. Le choix s'est porté sur l'installation de deux **toboggans aquatiques avec arrivée freinée**.

MBA, en maîtrise d'oeuvre, et le bureau d'études Symbiautech ont été retenus en 2021 pour accompagner le projet.



Mai 2022 : démarrage des travaux par la société ASCENCI et mise en place des toboggans par la société KLÄRER.

Mise en route des toboggans en juillet 2022.

Les toboggans sont devenus une attractivité pour les enfants mais aussi pour les adultes. Ils ont permis une augmentation de la fréquentation en période estivale (environ 15% malgré la fermeture d'une semaine en août pour les travaux MGP).



Le déroulement de l'activité scolaire s'est déroulée sans problème et la collaboration entre chaque acteur du projet permet à chacun de progresser continuellement.

Les activités

Dès l'ouverture, les activités pour enfants et adultes ont été proposées, sous forme d'abonnement et à l'unité. L'objectif est de proposer une **diversification** de l'offre la plus étendue possible.

Toutes les activités proposées rencontrent un vrai succès. Une organisation importante est nécessaire pour répondre à toute la demande.

Cette année, la fréquentation des activités est très forte (+ 3 % par rapport à 2019 année record) :

- Pour l'aquabike et pour l'aquagym, la fréquentation pré-COVID a été retrouvée.
- Pour l'école de natation, c'est **115 enfants** accueillis à la rentrée de septembre, à **78,2 %** habitants du territoire et **13,1 %** habitants d'Entre Dore et Allier. Nous avons eu une baisse du nombre d'inscrits (-11).
- Pour les deux activités **bébés-nageur** et **jardin d'enfants**, le bassin d'initiation est aménagé avec des tapis, cabane, toboggan afin que les activités soient les plus ludiques possible.

Les scolaires

L'accueil des scolaires fait partie des missions importantes du projet d'établissement. **La convention de réservation des créneaux** (définissant les rôles et les responsabilités de chacun lors de la venue des différents groupes scolaires), ainsi que **le projet pédagogique de l'éducation nationale**, ont été reconduits.

Pour la réservation des créneaux horaires, un partenariat est mis en place directement entre la CC et les collèges, et par l'intermédiaire de la conseillère pédagogique de circonscription pour les élémentaires et maternelles.

MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE

En 2021, un marché global de performance a été attribué à l'entreprise **Dalkia pour 10 ans**. Le marché comprend l'entretien et la maintenance de l'équipement, la fourniture de l'énergie, les travaux de réparation, prévus ou imprévus, ainsi que la fourniture des produits spécifiques indispensables au traitement de l'eau. Ce marché doit permettre une réduction des consommations de 30 % et un investissement sur des énergies « propres ».

Nécessaires à la mise en œuvre du MGP, des travaux de rénovation énergétique ont été programmés sur deux ans, pour un montant de près de **500 000 € HT**, financés à 57 % par l'État

et le Conseil départemental. Des problèmes d'approvisionnement de matériaux vont décaler les travaux à la fin du premier semestre 2023.

PLAN DE SOBRIÉTÉ

En raison d'une hausse extrêmement importante du coût de l'énergie, le fonctionnement du centre aquatique sera fortement impacté en 2023. Le projet d'établissement prévoit de privilégier la natation des scolaires et, avec l'aide de l'**Aduhme**, il a été identifié les périodes les plus judicieuses pour envisager le plan d'actions suivant, validé par le conseil communautaire du 19 décembre 2022 :

- baisse des températures de 2° de l'eau et de l'air sur le bassin et

les vestiaires (de 28,2° à 26,2° pour l'eau et de 27,2° à 25,2° pour l'air),

- arrêt du surchauffage de l'eau pour les bébés-nageurs,
- fermeture de l'établissement : 25 week-end de janvier à la fin du mois de mai et ensuite de début novembre à fin décembre, 5 ou 6 semaines pendant les petites vacances scolaires (dont une consacrée à la vidange).

Des mesures « compensatoires » pour le public sont proposées :

- des créneaux d'activités seront rajoutés pendant la semaine,
- toutes les activités seront maintenues pendant les vacances de Pâques,
- les amplitudes horaires d'ouverture seront augmentées pendant l'été.

S O C I A L

Diagnostic ONAPS

En 2020-2021, un diagnostic a été réalisé par l'ONAPS dans le but de comprendre les pratiques et les besoins de la population du territoire dans les domaines de l'activité physique et sportive et de la sédentarité, du plus jeune enfant au senior. Cela a permis d'identifier les freins et leviers aux pratiques, mais aussi les liens entre l'offre territoriale, les actions et les pratiques des professionnels du sport, de l'éducation et de la santé et le niveau d'activité physique et de sédentarité de la population.

4 axes ont été retenus pour la suite de ce travail et **35 préconisations** ont été définies au regard des résultats et notamment des enquêtes terrain :

Axe 1 : Renforcer l'offre existante

pour améliorer la coordination des acteurs de l'activité physique et du sport, et contribuer à faire connaître tout ce qui existe. Pour donner envie aux professionnels du sport de rester à Billom Communauté et diversifier encore plus leur offre pour assurer une réponse de qualité sur tout le territoire.

Axe 2 : Renforcer les actions de lutte contre la sédentarité

pour permettre à la population d'être sensibilisée aux enjeux de la sédentarité et adopter des comportements favorables à leur santé.

Axe 3 : Mettre en place des parcours coordonnés avec prescription d'activités physiques

adaptées aux personnes avec des pathologies chroniques, en risque de perte d'autonomie et autres vulnérabilités sociales ou physiques.

Axe 4 : Déployer l'activité physique en milieu professionnel

pour permettre à des personnes dont les emplois du temps et / ou les gardes d'enfants ne permettent pas de pratiquer une activité physique régulière, pour prendre un temps de détente dans la journée, et créer une cohésion d'équipe, pour adopter des comportements de type pause active et lutter contre la sédentarité.

Parmi ces **35 préconisations**, deux ont été lancées en 2022 :

DISPOSITIF A3P

« **Activité Physique Posturale Préventive** » permet la sensibilisation sur le besoin d'activité physique et de lutte contre la sédentarité en milieu professionnel, avec un travail engagé en mars avec les agents de Billom Communauté et de la ville de Billom grâce à une mission confiée à l'**ASM Vitalité**.

Après une réunion d'information plénière en mars, 2 séances portant sur des **bilans de conditions physiques** pour tous les agents volontaires (une cinquantaine) ont eu lieu en mars puis juin (cette 2^{ème} pour évaluer les améliorations éventuelles).

Parallèlement, l'ASM Vitalité est intervenue dans différents sites (siège, pôle culture, centre aquatique, RPE et Pitchouns) pour étudier les postes, les comportements et donner des conseils, mais aussi réaliser de l'éveil musculaire, des étirements et des pauses actives, sur et autour de son poste de travail.

PARCOURS SPORT ET SANTÉ

Deux réunions ont eu lieu avec les professionnels du sport, de la santé, les partenaires institutionnels et des élus pour mettre en œuvre un **parcours « sport et santé »** pour les malades chroniques.

Maison Sport Santé

Ces premières actions, ajoutées aux observations faites dans le diagnostic, à savoir notamment une sédentarisation importante de nos populations et donc des risques pour la santé, ont fait que les élus ont voulu réagir. Grâce à un partenariat déjà engagé avec le **DALHIR**, les élus ont décidé de créer **une antenne de la Maison Sport Santé de Clermont-Ferrand sur le territoire de Billom Communauté** et d'apporter **20 000 €** à son fonctionnement. C'est ainsi que Gaël Le Boudouil a été recruté en juillet en tant que coordinateur et est accueilli 2 jours par semaine à la MLC à Billom.

Les principaux objectifs sont :

- de permettre à un **public prioritaire**, mais aussi à toutes les personnes qui le souhaitent, **d'être pris en charge et accompagné par des professionnels de la santé et du sport** afin de suivre un programme sport-santé personnalisé susceptible de répondre à ses besoins particuliers et ce, dans un objectif de retour à l'activité physique,
- **donner ensuite envie de continuer une activité** physique et sportive durable sur Billom Co, en lien avec les structures (notamment associatives) et professionnels du territoire. L'idée est bien de s'appuyer sur ce qui existe déjà, avec les équipements et encadrements actuels.



Billom Communauté a pu mobiliser **15 000 €** auprès de la **DRAJES** (reversés à la MSS) pour financer des actions de formation auprès des acteurs du territoire. Les premiers à en avoir bénéficié sont des référents du CLIC et du SIVOS de Billom avec, comme objectif, d'acquérir des connaissances physiologiques et biomécaniques sur la personne âgée. Une seconde session a été mise en place à destination des aides à domicile, des aides-soignants du CLIC et du SIVOS en vue de leur donner les clés pour évaluer un profil comportemental en termes d'activité physique, de sédentarité et identifier les professionnels et structures de leur territoire vers lesquels orienter leurs bénéficiaires.



Pôle médiation santé

API Association répond aux besoins des personnes en difficulté d'insertion, cumulant des freins d'accès à l'emploi et propose des actions d'accompagnements adaptés thématiques afin de favoriser et rendre possible un retour à l'emploi pour des publics adultes en grande difficulté.

Billom Communauté soutient API qui propose de développer un nouveau projet d'**action autour de la médiation en santé auprès du public cible** (vulnérable, éloigné des dispositifs socio-sanitaires de droit commun qui échappent aux professionnels de la santé et du social). Une aide de **2 000 €** a été votée pour 2022 et **5 000 €** pour 2023.

Ce projet s'inscrit en cohérence avec l'adhésion de Billom Communauté au Contrat Local de Santé Thiers Ambert Billom, au travail initié à la suite de l'étude ONAPS sur la santé et la sédentarité, et la création de l'antenne de la Maison Sport Santé.

Centre de consultation

Billom Communauté participe à un **groupe projet** (composé notamment de Michèle TARDIEU, Michel GLACE LE GARS, Fabrice BRETEL coordonnateur du Contrat Local de Santé, Jean-Michel CHARLAT maire de Billom, Estelle MARLOT directrice de l'hôpital, Jacky GRAND conseiller départemental) qui a pour objectif de créer un centre de consultation adossé à l'hôpital de Billom.

Ce projet devrait permettre de renforcer l'offre en médecine de ville et, pour l'hôpital, de recruter des praticiens hospitaliers plus facilement. Un cabinet dentaire, une échographie, une sage-femme et une consultation psychiatrique viendront renforcer ce dispositif.



Pour vous, **professionnels de santé**, les élus, les professionnels libéraux et hospitaliers, les bénévoles, se mobilisent pour promouvoir le territoire et attirer les plus jeunes !

Pour donner envie à de nouveaux **professionnels de santé** de venir s'installer sur Billom Co, une plaquette a été réalisée (financée par la mairie de Billom) pour faire connaître toutes les actions mises en place sur le territoire.

GENS DU VOYAGE

L'AIRE D'ACCUEIL

L'équipement de Billom Co date de 2007 et comprend **10 emplacements**, soit **20 places caravanes**.

Chaque emplacement mesure **150 m²** et dispose d'un **bloc sanitaire** (douche et wc) ainsi qu'un **auvent avec évier**.

Tarifs de location (jusqu'au 30 août) :

- **1,5 € par jour** pour une caravane,
- **2 € par jour** pour deux caravanes.

Pour les fluides, le tarif de l'électricité est identique sur tout le département, le tarif de l'eau varie.

Mode de gestion

Depuis le 26 octobre 2009, l'entretien général et le suivi technique de l'aire sont confiés à la société **SG2A l'Hacienda / Sercol**.

58 202,76 € TTC

Le coût de la prestation de gestion pour 2022 (dont **56% pour la gestion** et **44 % pour l'entretien** - y compris celui du terrain familial).

L'Etat (Aide au Logement Temporaire) et le Conseil départemental ont apporté leur soutien financier à hauteur de **44 373 €**.

Une consultation pour le renouvellement du marché de gestion et d'entretien pour la période 2023-2025 a eu lieu en fin d'année. Le marché a été attribué à Hacienda.

Règlement intérieur

Un nouveau règlement intérieur est entré en application au 1^{er} septembre. Etabli selon les prescriptions nationales il a fait l'objet d'un guide d'application rédigé par l'AGSGV 63.

Tarifs

De nouveaux tarifs (après un travail de réflexion au niveau départemental) ont été votés pour une application au 1^{er} septembre : **1 € par jour et par résidence mobile + 0,50 € par jour et par résidence mobile supplémentaire**.

Cela permettra de régulariser la situation de la troisième caravane très fréquente sur les emplacements.

Travaux

Un **espace de jeux pour les enfants** a été réalisé à la place de l'espace de ferrailage désaffecté à l'entrée de l'aire.

28 599 € ont ainsi été investis pour concourir à l'amélioration des conditions de vie des usagers.

Schéma départemental

La CC s'inscrit dans le schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Puy-de-Dôme, adopté dans le cadre de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000, révisé une première fois en 2012. **Une nouvelle révision devrait aboutir début 2023**.

Dans ce cadre, Billom Communauté a participé aux différentes instances de réflexion et a été amené à débattre des prescriptions proposées pour le territoire en termes d'équipements à créer.

Dispositif de soutien aux projets privés

Le Conseil communautaire du 27 janvier 2020 a décidé de mettre en place un dispositif pour encadrer les accompagnements de projets privés. Les modalités sont les suivantes :

- une enveloppe d'environ **10 000 € par an**,
- se limiter à un ou deux projets par an,
- le projet doit être issu d'un partenariat : commune, famille, AGSGV, Communauté de communes,
- le bureau a délégation pour la décision.

En 2022, un dossier a été validé par le bureau :

5 177 € pour le SEAT de l'Ecopôle à Pérignat-ès-Allier qui prévoit l'installation d'une famille pour le gardiennage du site.



Terrain familial locatif public

Le deuxième équipement de ce type (après celui de Billom qui existe depuis 2007, situé à côté de l'aire d'accueil) verra le jour en 2023 pour une famille de Vertaizon, installée sur un site public pollué depuis de nombreuses années.

Il s'agit d'un terrain de **570 m²** avec **4 emplacements d'environ 100 m²** chacun.

Le conseil communautaire a validé en mars le principe, les modalités ainsi que l'estimatif du projet (réalisé par l'architecte Isabelle Maillat) à **137 290 € HT**.

Un COPIL, le 14 octobre, réunissant les partenaires financiers a permis d'évoquer le problème du plan de financement. C'est le conseil départemental qui de manière exceptionnelle va assurer 80 % du financement, le dossier n'ayant pas obtenu d'aide de l'Etat.

Le permis d'aménager a été obtenu le 11 janvier 2023 et la consultation des entreprises a été lancée dans la continuité.

COMMUNICATION

Côté communication, la CC et ces différents services ont continué **les publications**, auxquelles s'ajoutent une bonne **présence médiatique**, notamment du service culture, dont voici quelques exemples :

- De nombreux articles de presse sont publiés tout au long de l'année : « Puy de Dôme en mouvement », « La Montagne », « Zap », « Info magazine », « Semeur hebdo », « La gazette », journaux communaux, Mag de Billom Co.
- Des émissions de radio ou annonces : France Bleu (deux longues émissions en direct consacrées aux projets « Portraits sans frontières » et « Sens des masses », Radio altitude, Arverne, Variance, etc.).
- Deux reportages de France 3 consacrés aux projets chorale rock et au cirque avec la compagnie Silembloc.
- Réseaux sociaux : des publications très régulières et très suivies sur la page Facebook, Instagram et Twitter.
- Communication de nos partenaires : écoles, collèges, Conseil départemental, DRAC, Région, Rectorat, etc.

Sur les réseaux sociaux

- Facebook : 2 100 abonnés
 - Youtube : 75 abonnés
 - Twitter : 265 abonnés
 - Instagram : 692 abonnés
- compte utilisateur : @billomco

Sur le site

www.billomcommunaute.fr

- **18 576 visiteurs** en provenance à 95 % de France. Environ 50 % des visites sont en rapport avec le centre aquatique,
- **44 000 pages vues**,
- temps moyen de visite : **1,36 mn.**

La vidéo, un outil de valorisation et de partage

Bi'kigai a publié **28 vidéos** en 2022. Celles-ci ont été vues **20 166 fois cumulées sur 3 réseaux** (YouTube, Facebook, Instagram). Il s'agit de vidéo teaser (annonce d'événements), aftermovie (compte-rendu d'événement), mini films ou reportages... d'une durée de 1 à 12 minutes.

Le nombre de vues dépend du nombre d'abonnés et du nombre de partage, par exemple « Les Conscrits » d'Egliseneuve a été vue plus de 3 000 fois, et le reportage « Relaxé Branché et Reliance » plus de 1 000 fois. Les vidéos relayées sur Panneau Pocket atteignent les 1 000 vues, comme la « Fresque de Label~Leppoc ».

Le **bouche à oreille** reste la meilleure communication. Les réseaux sociaux sont un complément qui fonctionne si les publications sont repartagées soit via **les propres réseaux des communes** (par exemple Panneau Pocket) et du public. La diffusion de l'information doit être **multicanale**. (bulletins municipaux, presse, réseaux, affichage...) pour être au plus proche de la population locale.



Le Mag'

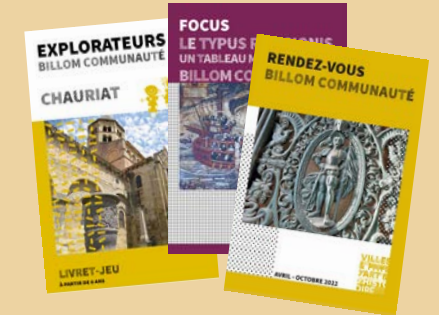
Trois numéros du journal communautaire "Le Mag" ont été réalisés, traitant, entre autre, des sujets suivants :

l'enfance-jeunesse, l'habitat, les mobilités, l'économie, la transition énergétique, la culture...

Imprimés à **13 000 exemplaires** chacun, ils ont été distribués dans les **11 000 boîtes aux lettres du territoire** et également diffusés via les services communautaires et les mairies.

Conception et impression : Cavanat

Rédaction : Well'Com



Pays d'art et d'histoire

- Des réimpressions des focus « **Saint-Cerneuf** » et « **Glaine-Montaigut** »
- Une nouveauté : focus sur le « **Typus Religionis** » en **1 000 exemplaires**
- Création de pupitres à partir de **cartes postales** anciennes autour des marchés de Billom (en partenariat avec la mairie de Billom)
- **2 500 exemplaires** de la **programmation annuelle**
- Des **affiches en interne** dans le respect de la charte graphique des VPAH pour chacun des événements
- **1 500 exemplaires** du programme des **Rendez-vous aux jardins**, JPP et JEP et 150 affiches
- **2 000 exemplaires** du **livret-jeux** sur Chauriat

ANNEXES



Les compétences

Les compétences de Billom Communauté se définissent de la façon suivante (CF articles 2 des statuts). L'intérêt communautaire a été défini par délibération du 26 septembre 2022, indiqué par la couleur bleu dans le texte.

Au titre des compétences obligatoires

La communauté de communes exerce de plein droit au lieu et place des communes membres les compétences relevant de chacun des groupes suivants :

1 - Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, le schéma de cohérence territoriale et le schéma de secteur, le plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

Intérêt communautaire :

- ZAC d'intérêt communautaire si elles sont d'1,5 hectares minimum et d'un seul tenant,
- établissement d'un projet cohérent de développement du tourisme et de loisirs en lien avec Mond'Arverne Communauté dans le cadre et les limites fixés par les statuts du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement Touristique (SEAT) constitué entre les deux communautés.

2 - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17

Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire,
Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire,
Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme,
Liste des ZA (délibération n°112 bis du 25 septembre 2017) : Bas du Chambon, Machal, Les Lattes à Dallet ; Les assats à Mezel ; Le pointé, Les plaines 1 à Pérignat-ès-Allier ; Secteur d'activités rue de l'artisanat, L'Angaud à Billom ; Le gros chêne à Vertaizon.

Intérêt communautaire:

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales, sont d'intérêt communautaire les équipements ci-après :

- le multiple rural de Chauriat – deux locaux commerciaux situé au Rampeau à Pérignat-ès-Allier et deux locaux professionnels situés Square Charles de Gaulle à Dallet (réalisés par l'ex CC Mur-ès-Allier),
- les actions de développement : mise en place d'actions d'information ou de procédures en direction du tissu économique en veillant au maintien et au développement de l'activité économique existante, faciliter les transmissions d'entreprises et la formation des acteurs économiques, favoriser la création d'activités économiques nouvelles notamment en liaison avec les activités existantes, participation à différents réseaux d'accueil de porteurs de projets,
- maintien de services à la population, de commerces de proximité et d'artisanat liés aux métiers de bouche (boulangerie-pâtisserie, épicerie).

Ces actions de développement seront d'intérêt communautaire dès lors qu'elles rempliront les critères suivants :

- absence de commerces ou d'activités artisanales correspondant au projet dans la commune d'intervention,
- carence de l'initiative privée pour satisfaire des besoins identifiés,
- le projet portera sur les communes de moins de 500 habitants
- Réalisation obligatoire d'une étude de faisabilité économique et de viabilité.

3 - GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement, à partir du 1er janvier 2018.

4 - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° et 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

5 - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Au titre de compétences supplémentaires

La Communauté de communes exerce, au lieu et place des communes, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences relevant des groupes suivants :

6 - Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

7 - Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

Intérêt communautaire :

- suivi, entretien et aménagement de l'ENSIL : mise en œuvre du plan de gestion relatif à l'Espace Naturel Sensible d'Initiative Locale « Puy de Mur et Puy de Pileyre » dans la limite exclusive des parcelles délimitées par le périmètre de la labellisation par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme,
- autres missions relevant du Grand Cycle de l'Eau pour l'animation du Contrat territorial Dore, conformément au 12° de l'alinéa I l'article L211-7 du code de l'environnement à savoir :
 - l'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation,
 - la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique (et notamment l'animation du contrat territorial Dore),
- la mise en œuvre ou la participation à des actions visant la gestion qualitative ou quantitative de la ressource en eau,
- la mise en œuvre ou la participation à des actions de protection de l'environnement (amélioration de la connaissance sur la biodiversité, valorisation des espèces, ...),
- la mise en œuvre ou la participation à des actions d'animation foncière en vue de la préservation de la dynamique fluviale.

8 - Politique du logement et du cadre de vie

Intérêt communautaire :

Sont d'intérêt communautaire, au titre de la politique du logement social d'intérêt communautaire et action par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées :

- les opérations réalisées ou en cours de réalisation (y compris la

garantie d'emprunt) sur l'ex CC de Mur-ès-Allier, figurant dans le tableau ci-après :

| | | |
|-------------------------|--------------------------|----|
| Chauriat | Ilôt Sainte Marie | 8 |
| | Le baillage | 3 |
| | Ilôt des caves | 6 |
| | Le presbytère | 5 |
| Dallet | Square Charles de Gaulle | 6 |
| | Le couvent | 3 |
| | Les remparts | 4 |
| Mezel | Le parc | 10 |
| Pérignat es Allier | Le rampeau | 10 |
| Saint-Bonnet lès Allier | Le bourg | 2 |

- la mise en oeuvre d'un PLH et d'opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat (OPAH, PIG) avec versement d'aides aux particuliers le cas échéant : notamment aides pour des travaux d'amélioration du confort. la CC agira pour inciter et mobiliser les bailleurs sociaux à intervenir dans les communes du territoire.

9 - La politique de la ville

Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville, animation et la coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programme d'actions définis dans le contrat de ville.

10 - Création, aménagement et entretien de la voirie

Intérêt communautaire :

- les voiries d'accès aux zones d'activités,
- les voiries d'accès aux châteaux classés monuments historiques ouverts au public,
- la voirie d'accès à la déchetterie de Billom,
- la voie verte le long de l'Allier.

11 - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

Intérêt communautaire :

Est d'intérêt communautaire en matière de développement et d'aménagement sportif de l'espace communautaire, la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion de la piscine communautaire.

12 - Action sociale d'intérêt communautaire

Intérêt communautaire :

- gestion d'un Relais Petite Enfance aec mission de guichet unique,
- gestion du multi-accueil des " Pitchouns du Jauron ",
- soutien aumulti-accueil à gestion parentale "Les Petites Dômes " à Glaine-Montaigut
- assurer la coordination et l'animation de la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF avec les différents partenaires,
- mettre en place des outils contribuant à l'information, l'accompagnement des accueils péri et extra scolaires gérés par les communes ou syndicats intercommunaux,
- accompagnement aux actions de soutien à la parentalité
- accompagnement des jeunes de 12-25 ans dans une démarche de projet et dans leur engagement citoyen, mise en place d'actions de prévention et d'accès aux droits pour ce public, étude et réflexion sur la participation à des actions de lutte contre la précarité et soutien à des structures solidaires identifiées par le conseil communautaire.

13 - SIG (Système d'information géographique) intercommunal.

14 - En matière d'actions à caractère touristique

Schéma de signalisation touristique,
Promotion de la randonnée,
Aménagement et gestion du château féodal de Mezel,
Etude et réflexion sur une politique de développement des hébergements touristiques.

15 - En matière d'assainissement

Gestion d'un service de contrôle de l'assainissement autonome.

16 - Dans le domaine du développement culturel et sportif

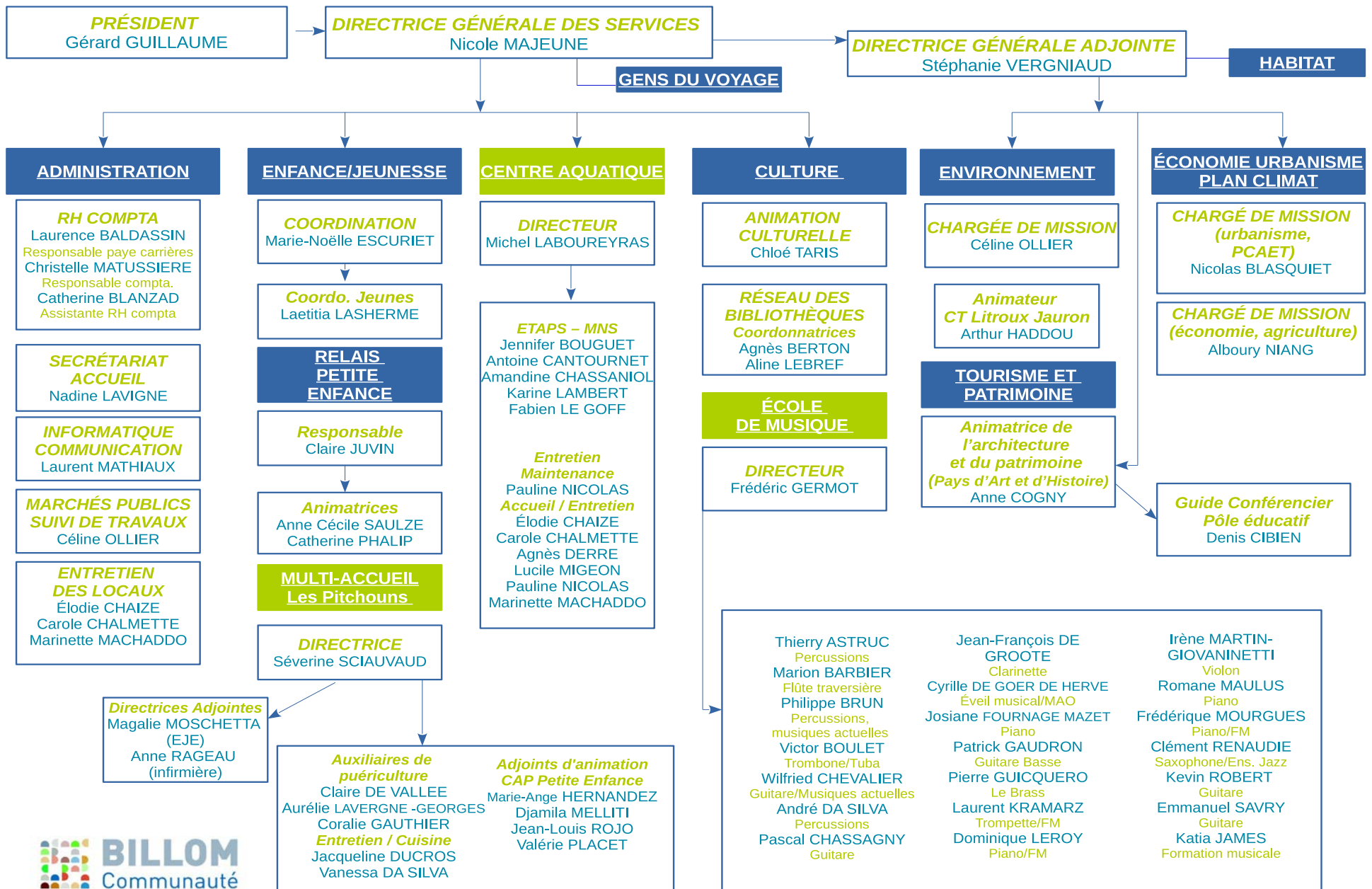
Mettre en synergie les acteurs culturels et sportifs sur le territoire (informer et rechercher les complémentarités, lister les moyens culturels existants),
Aider, conseiller, accompagner les porteurs de projets,
Mettre en place des actions culturelles et une programmation itinérante à l'échelle du territoire,
Réfléchir sur la mise en place d'une politique sportive et sur l'utilisation communautaire des équipements culturels et sportifs
Gérer le Pays d'Art et d'Histoire,
Organiser l'initiation et la pratique de la musique dans le cadre d'une école intercommunale et soutenir les associations du territoire remplissant les critères suivants : dispenser des cours individuels et de la formation musicale à plus de 50 élèves, dans au moins 4 communes différentes,
Gestion et animation du réseau (coopératif) des bibliothèques et points lecture situés sur le territoire de la communauté de communes,
Animation d'une ludothèque en s'appuyant sur les bibliothèques.

17 - Dans le domaine des transports

Prise en charge des frais de transport pour les activités piscine des écoles primaires vers la piscine communautaire de Billom,

18 - Eclairage public des équipements et infrastructures communautaires

Organigramme au 31 décembre 2022



Subventions versées en 2022

| | |
|---|-----------|
| Commune de Saint-Jean-des-Ollières..... | 500 € |
| Les Amis du Jauron..... | 200 € |
| La vallée du Madet..... | 200 € |
| Association le Hangar..... | 500 € |
| DALHIR association..... | 35 000 € |
| API association..... | 3 000 € |
| Régie de territoire des 2 rives..... | 16 000 € |
| Epicerie solidaire..... | 22 450 € |
| Les Petits Dômes | 165 000 € |
| Les P'tites Pépites..... | 5 000 € |
| Alternatiba 63..... | 500 € |

Dispositif manifestations d'envergure :

| | |
|---|---------|
| Maison des loisirs et de la culture | 1 100 € |
| Anima' pique (nuit des piqueurs)..... | 400 € |
| Obrador du Madet..... | 800 € |
| La perm association..... | 800 € |
| Association Casa..... | 500 € |
| Association Billom Renaissance..... | 1 600 € |
| Amicale laïque de Billom..... | 1 500 € |
| Comité d'animation de Fayet-le-Château..... | 500 € |
| Les jeudis du Pressoir..... | 1 700 € |

Dispositif Bourse coup de pouce*2 000 €

Dispositif Transition :

Paniers de la dernière pluie500 €

Dispositif assainissement ANC :

| | |
|-------------------------------------|---------|
| Andrée Pissis (réhabilitation)..... | 4 034 € |
| Jean-Louis Romeuf..... | 4 034 € |
| Guy Barnoin..... | 1 400 € |
| Nathalie Pinte..... | 4 034 € |

Dispositif manifestations patrimoine :

| | |
|--------------------------------|---------|
| Site du goût..... | 1 500 € |
| Les Boucles de la mémoire..... | 800 € |
| Accesens association..... | 2 940 € |

Versements de subventions au titre de l' OPAH

Pour la précarité énergétique 500 € à :

- AUBIGNAT F. à Trézioux
- RIVET H. à Saint-Dier-d'Auvergne
- AUGUSTE C. à Vassel
- LEVET G. à Vertaizon
- TINEYRE J. à Vertaizon
- GUIGON B. à Trézioux
- PHILIBERT C. à Vertaizon
- RAVEL M. à Mauzun
- CIZERON P. à Chauriat
- HENOU A. à Reignat
- MAGOT S. à Vertaizon
- BOUSARD D. à Bouzel
- THOMAS R. à Trézioux
- COUTAREL A. à Bouzel
- GAUDIEZ E. à Vertaizon
- DEQUIREZ F. à Egliseneuve-près-Billom
- NIETO C. à Bouzel
- RIZZA E. à Vertaizon
- RUIZ G. à Vertaizon
- GAYARD A. à Fayet-le-Chateau
- PAQUET J. à Saint-Julien-de-Coppel

Versements au titre de la bourse Coup de pouce

Pour le code de la route 250 € à

- RORIZ J.
- LEBRE G.
- COUTO A.
- TRAVERS C.

Pour le BAFA 200 €

- MIGNARD D.
- DUMAS P.

Lexique

| | | | | | |
|---------------|---|-------------|---|---------------|---|
| A3P..... | Activité Physique Posturale et Préventive | CRRETE..... | Contrat de Relance, de Ruralité et de Transition Écologique | PADD..... | Plan d'Aménagement et de Développement Durables |
| AC..... | Attribution de Compensation | CTEAC..... | Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle | PAE..... | Parc d'Activités Economiques |
| ADIE..... | Association pour le Droit à l'Initiative Économique | CTG..... | Convention Territoriale Globale | PAH..... | Pays d'Art et d'Histoire |
| ADS..... | Autorisation Droit du Sol | CTS..... | Comité Technique Social | PCAET..... | Plan Climat Air Energie Territorial |
| ADSEA..... | Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence | DALHIR..... | Dispositif d' Accompagnement du Handicap vers des Loisirs Intégrés et Réguliers | PDLHI..... | Plan Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne |
| AGSGV 63..... | Association de Gestion du Schéma d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage du Puy-de-Dôme | DDT..... | Direction Départementale des Territoires | PEAC..... | Projet Educatif Artistique et Culturel |
| ALSH..... | Accueil de Loisirs Sans Hébergement | DETR..... | Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux | PETR..... | Pôle d'Equilibre Territorial Rural (du Grand Clermont) |
| AM..... | Assistante Maternelle | DGA..... | Directeur Général Adjoint | PFIL..... | Plate-Formes d'Initiatives Locales |
| AMF..... | Association des maires de France | DGCF..... | Directeur Financier et Contrôleur Gestion | PLUH..... | Plan Local de l'Urbanisme et de l'Habitat |
| ANAH..... | Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat | DGF..... | Dotation Globale de Fonctionnement | PNR-LF..... | Parc Naturel Régional Livradois-Forez |
| ANC..... | Assainissement Non Collectif | DGFIP..... | Direction Générale des Finances Publiques | PSU..... | Prestation de Service Unique |
| APP..... | Analyse des Pratiques Professionnelles | DIG..... | Déclaration d'Intérêt Général | RAM..... | Relais Assistant(e)s Maternel(le)s |
| AURA..... | Auvergne-Rhône-Alpes | DRAC..... | Direction Régionale des Affaires Culturelles | ROL..... | Relevé d'Observation du Logement |
| BAFA..... | Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur | DRAJES..... | Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports | RPE..... | Relais Petite Enfance |
| BEESAN..... | Brevet d'Etat d'Éducateur Sportif des Activités de la Natation | DSIL..... | Dotation de Soutien à l'Investissement Local | RPI..... | Regroupement Pédagogique Intercommunal |
| BIT..... | Bureau d'Information Touristique | DUMI..... | Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant | SAGE..... | Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux |
| BPJEPS..... | Brevet Professionnel de la jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport | EAJE..... | Établissement d'Accueil du Jeune Enfant | SBA..... | Syndicat du Bois de l'Aumône |
| BNSSA..... | Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique | EHPAD..... | Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes | SDAP..... | Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine |
| CA..... | Compte Administratif | EJE..... | Éducateur de Jeunes Enfants | SEAT..... | Syndicat d'Études et d'Aménagement Touristique |
| CAF..... | Caisse d'Allocations Familiales | EMC2..... | Enquête Mobilités Certifiée Cerema | SIBEM..... | Syndicat Intercommunal Bongheat, Egliseneuve, Mauzun |
| CAM..... | Clermont Auvergne Métropole | ENSIL..... | Espace Naturel Sensible d'Initiative Locale | SIBOVA..... | Syndicat Intercommunal Bouzel, Vassel |
| CBS..... | Coefficient de Biotope par Surface | ERP..... | Établissement Recevant du Public | SICER..... | Syndicat Intercommunal Espirat et Reignat |
| CC..... | Communauté de communes | EPCI..... | Établissement Public de Coopération Intercommunale | SIEG..... | Syndicat Intercommunal Electricité et Gaz |
| CCAS..... | Centre Communal d'Activités Sociales | ETAPS..... | Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives | SIGEP..... | Syndicat Intercommunal Glaine, Neuville, Sermentizon, Bort l'Étang |
| Cd63..... | Conseil départemental du Puy-de-Dôme | ETP..... | Équivalent Temps Plein | SIMI..... | Syndicat Intercommunal Montmorin Isserteaux |
| CDD..... | Contrat à Durée Déterminée | FNGIR..... | Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources | SIVOS..... | Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale |
| CDI..... | Contrat à Durée Indéterminée | FPIC..... | Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes | SMTC..... | Syndicat Mixte des Transports Clermontois |
| CEN..... | Conservatoire d'Espaces Naturels | FPT..... | Fonction Publique Territoriale | SPANC..... | Service Public d'Assainissement Non Collectif |
| CFU..... | Compte Financier Unique | GAD..... | Garde à Domicile | SMVVA..... | Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon |
| CGCT..... | Code Général des Collectivités Territoriales | GRH..... | Gestion des Ressources Humaines | SPR-PVAP..... | Sites Patrimoniaux Remarquables - Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine |
| CHSCT..... | Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail | GEMAPI..... | Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations | TAD..... | Transport à la Demande |
| CISPD..... | Conseil Intercommunal pour la Sécurité et la Prévention de la Délinquance | INRAP..... | Institut National de Recherches Archéologiques Préventives | TEOM..... | Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères |
| CLECT..... | Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées | JEP..... | Journée Européenne du Patrimoine | TFNB..... | Taxe Foncière Non Bâti |
| CLIC..... | Centre Local d'Information et Coordination | JNA..... | Journée Nationale de l'Archéologie | TFB..... | Taxe Foncière Bâti |
| CLPVAP..... | Comité Local de Projet de Valorisation du Patrimoine et de l'Architecture | JPP..... | Journée Patrimoine de Pays | TH..... | Taxe d'Habitation |
| CLSH..... | Centre de Loisirs Sans Hébergement | MARPA..... | Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées | VRD..... | Voirie Réseaux Divers |
| CMP..... | Code des Marchés Publics | MEA..... | Mur-ès-Allier (Communauté de communes) | ZAC..... | Zone d'Aménagement concertée |
| CNFPT..... | Centre National de la Fonction Publique Territoriale | MDT..... | Maison du Tourisme du Livradois Forez | ZAN..... | Zéro Artificialisation Nette |
| COPIL..... | Comité de Pilotage | MGT..... | Marché Globale de Performance | ZPPAUP..... | Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager |
| COTECH..... | Comité technique | MLC..... | Maison des Loisirs et de la Culture | | |
| CR..... | Conseil régional | MNS..... | Maître Nageur Sauveteur | | |
| CRAC..... | Compte Rendu Annuel à la Collectivité | MSA..... | Mutualité Sociale Agricole | | |
| CRAD..... | Centre Régional d'Art Dramatique | MSS..... | Maison Sport et Santé | | |
| | | OPAH..... | Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat | | |
| | | PAB..... | Plan d'Aménagement de Bourg | | |
| | | PAC..... | Pompe à chaleur | | |

Article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales

"Afin d'améliorer le débat démocratique au sein des EPCI, la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a prévu, en outre, des mesures nouvelles pour une meilleure information des communes sur l'exercice des compétences intercommunales.

Les délégués des communes doivent rendre compte, au moins deux fois par an, au conseil municipal dont ils sont issus, de l'activité de l'EPCI. Le président de l'établissement adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif de celui-ci. Ce rapport doit faire l'objet d'une communication en séance publique du conseil municipal au cours de laquelle les délégués de la commune peuvent être entendus. Le président de l'EPCI peut également être entendu, à sa demande ou à celle du conseil municipal.

Sans remettre en cause l'autonomie des EPCI, l'ensemble de ce dispositif facilite l'accès des communes à une plus grande information et connaissance des affaires intercommunales auxquelles elles sont directement intéressées."